

71ème anniversaire de la Révolution

Vaste opération de distribution de logements à travers le territoire national

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7324 - LUNDI 03 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Cyber-risques

La SAA lance un produit pour la protection des entreprises

P04

Un N° vert pour signaler des cas
de consommation de psychotropes
dans les espaces scolaires

Saadaoui en guerre contre la drogue



Lire en page 03

ORAN

P07

Dangers des drogues et des psychotropes

Oran lance sa «Contre-attaque»

EPSP Hachemi Tchikou Belgaid

Le nouveau wali lance la permanence en H24

Du 12 au 15 janvier 2026 à Oran

Première édition de l'Exposition nationale des produits algériens exportés



71ème anniversaire du déclenchement de Glorieuse Révolution de libération

Le Président de la République préside une réception au Cercle national de l'Armée

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, samedi soir au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), une réception en l'honneur de hauts cadres de l'Armée nationale populaire en activité et à la retraite, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «A l'occasion de la célébration du 71ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, Monsieur le Pré-

sident de la République Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, Ministre de la Défense nationale a présidé, dans la soirée du samedi 1er novembre 2025, au Cercle national de l'Armée de Beni Messous, une réception en l'honneur de hauts cadres de l'Armée nationale populaire en activité et à la retraite, en présence de hauts responsables de l'Etat», précise le communiqué. Le président de la République a été accueilli, à l'entrée du Cercle national de l'Armée, par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP.

Direction générale des Douanes

Le siège baptisé du nom du moudjahid feu Yadi Mohamed El Ouassini



Le siège principal de la Direction générale des Douanes (DGD) a été baptisé, jeudi, du nom du moudjahid et ancien haut cadre des Douanes, feu Yadi Mohamed El Ouassini, et ce à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale (1954-2025). La cérémonie a été présidée par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift et le directeur général

des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, en présence du DG de la DGSN, Ali Badaoui, du DG de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Essaid Zreb, ainsi que de plusieurs cadres de la DGD. A cette occasion, une plaque commémorative a été inaugurée au siège de la DGD et une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle commémorative portant le nom du défunt avec une brève présentation sur son parcours militant et professionnel.

Pour une pluie bienfaisante

Accomplissement de Salat El-istisqa samedi à travers le pays

Salat El-istisqa a été accomplie, samedi, à travers toutes les mosquées du pays, en implorant Dieu Tout-Puissant de bénir le pays et ses habitants d'une pluie bienfaisante suite au retard des précipitations. Cette prière a été accomplie en deux unités de prières (Rak'ah) suivies du prêche des imams qui ont insisté sur le devoir de remercier Allah Tout-Puissant pour toutes ses grâces, de

l'adorer et de multiplier les invocations et les prières afin qu'il bénisse le pays d'une pluie bienfaisante et fasse perdurer la paix et la sécurité dans tous les pays musulmans. Le ministère avait appelé, dans ce cadre, les fidèles à accomplir Salat El-istisqa suite au retard des pluies enregistré dans la plupart des régions du pays, en consécration de la Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL).

Remise de médailles aux officiers généraux et de généraux-majors

Le président de la République préside la cérémonie au Palais du Peuple



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, samedi au Palais du Peuple, une cérémonie de remise de médailles à un nombre d'officiers généraux et de généraux-majors, à l'occasion des festivités commémoratives du 71ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale

(MDN). «Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce samedi 1er novembre 2025, au Palais du Peuple, une cérémonie de remise de médailles à un nombre d'officiers généraux et de généraux-majors, s'inscrivant dans le cadre des festivités commémoratives du 71ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954», précise la même source.

Salima Mousserati à la Réunion ministérielle du G20

L'Algérie plaide pour un front mondial renforcé contre la corruption



La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HAT-PLC), Salima Mousserati, a pris part, jeudi à Mpumalanga (Afrique du Sud), aux travaux de la Réunion ministérielle du G20 consacrée à la lutte mondiale contre la corruption. Cet événement d'envergure internationale, organisé à l'issue des travaux du Groupe de travail anticorruption du G20 (ACWG), a réuni les ministres et responsables des institutions de contrôle et de transparence des pays membres et invités. La rencontre a eu pour objectif de renforcer la coopération internationale en matière de bonne gouvernance, de probité publique et de transparence dans la ges-

tion des affaires publiques. Les participants ont échangé sur les défis croissants liés aux flux financiers illicites, à la criminalité économique et à la corruption transnationale, qui continuent de menacer la stabilité et la crédibilité des systèmes institutionnels. Dans son intervention, Mme Mousserati a mis en avant l'approche proactive de l'Algérie en matière de prévention et de moralisation de la vie publique, notamment à travers la mise en place de mécanismes de contrôle, la digitalisation des procédures administratives et le renforcement du cadre législatif. Elle a rappelé que la transparence constitue aujourd'hui un pilier essentiel du développement durable et de la gouvernance publique.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration 16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41 Président Directeur Général Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication Abdellah BOUHALI

Directeur Technique Benyoucef Mohamed

Conception PAO Le Carrefour d'Algérie Bureau de Mostaganem Tél: 045 41 73 80 Impression Ouest Société d'Impression de l'Ouest Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à: L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger. Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42 Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45 02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Un numéro vert pour signaler des cas de consommation de psychotropes dans les espaces scolaires

Saadaoui en guerre contre la drogue

Par B.Kamel

L'heure a sonné. La grande «guerre» contre la prise de drogues et des substances psychotropes en milieu scolaire est lancée en Algérie. Le ministre de l'Éducation Nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, hausse le ton. Pour la première fois dans les annales du système éducatif algérien, un «numéro vert» sera mis en place pour signaler les cas de prise de drogue ou de substances psychotropes en milieu scolaire. Drogue en milieu scolaire, ce fléau effraie aujourd'hui tant les pouvoirs publics que les parents appelés désormais plus que jamais à assumer pleinement leurs responsabilités et jouer le rôle qui leur incombe afin de surveiller leurs enfants et les empêcher de consommer les «poisons». Les enfants et les jeunes en ligne seront en toute sécurité. L'expérience a démontré que l'environnement extérieur de l'élève est souvent le fil déclencheur de la consommation de ces substances interdites. Le défi est également de surveiller et de combattre ce fléau à partir de l'extérieur par exemple à proximité de l'école, d'un collège et pourquoi pas aux abords des cafés et petit resto avoisinants aux établissements scolaires. Le ministre a annoncé ce dimanche la décision de mettre en place, prochainement, une ligne verte dédiée au signalement des cas de consommation de substances psychotropes, quelles que soient leurs natures, au sein des établissements scolaires. Le signalement du trafic de stupéfiants se fera par téléphone ce qui suppose que les appels seront en principe gratuits et anonymes pour garantir l'équilibre et la sécurité pédagogique de l'élève et de son établissement. Cette mesure est mise en place simultanément au lancement dimanche de la Caravane nationale de prévention des

stupéfiants en milieu scolaire. Dans ce contexte, le ministre M.Saadaoui a exhorté tous les élèves à s'engager dans cette démarche visant à sauver leurs camarades consommant des psychotropes et des drogues de ce danger. S'exprimant lors du lancement de la Caravane Nationale de Sensibilisation aux dangers de la drogue et des psychotropes en milieu Scolaire, le ministre de l'éducation a également appelé les services du Ministère de l'Intérieur à prendre des mesures pour sécuriser l'environnement des écoles, considérant qu'il est une source de danger pour la propagation de ces poisons. Placée sous le thème «Novembre, une nouvelle ère. Une jeunesse consciente et saine», cette caravane est inaugurée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, depuis le Makam Chahid à Alger. Simultanément, les walis donnent le coup d'envoi des activités dans les autres wilayas du pays. Cette action est le fruit d'une large coordination institutionnelle, pilotée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). Elle rassemble plusieurs départements ministériels, notamment l'Intérieur, la Santé, l'Éducation nationale, les Affaires religieuses, la Jeunesse, la Solidarité nationale et les Sports. Sont également impliqués l'Observatoire national de la société civile (ONSC), l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) et le Croissant-Rouge algérien (CRA). L'objectif est clair : renforcer la prévention, protéger les jeunes contre les effets destructeurs des drogues et mobiliser la société civile autour d'une culture de vigilance. Le programme de la caravane a un double impact. Il est à la fois pédagogique et mobilisateur. Il comporte l'organisation de conférences, d'ateliers éducatifs, des interventions ciblées en milieu scolaire ainsi que des démonstrations sur le terrain et

des colloques régionaux réunissant experts, éducateurs et acteurs associatifs. Cette initiative répond à une situation devenue préoccupante à plus d'un titre. Il s'agit de sauver les jeunes notamment la frange scolarisée de ce fléau. Pour rappel, un colloque thématique tenu en décembre 2023 à Oran a révélé que près de 54.000 élèves avaient consommé des substances psychotropes au cours du premier semestre de l'année. Les conséquences sont graves: troubles comportementaux, isolement, agressivité, difficultés d'apprentissage, échec scolaire et déscolarisation précoce. L'initiation à ces substances s'explique notamment par la curiosité, la pression des pairs et le manque de sensibilisation familiale. La campagne s'inscrit dans un contexte de durcissement du dispositif pénal contre les stupéfiants. De nouvelles dispositions du Code pénal, récemment entrées en vigueur, prévoient des peines aggravées contre les trafiquants, en particulier lorsque des mineurs ou des établissements scolaires sont concernés. Pour protéger l'espace scolaire, ces textes autorisent notamment le dépistage de la drogue parmi les élèves et sanctionnent sévèrement la vente, la distribution ou l'incitation à la consommation à proximité des écoles. Les trafiquants impliquant des mineurs s'exposent désormais à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie de sanctions financières dissuasives. En parallèle, le ministère de l'Éducation nationale a renforcé la vigilance en installant des cellules de veille dans chaque direction d'éducation et en organisant, tout au long de l'année, des campagnes d'information sur les dangers de la drogue, de la violence et des comportements à risque. Cette caravane nationale confirme que, face à ces risques, l'Algérie mise sur la prévention comme meilleure protection pour ses jeunes générations.

Pour garantir la sécurité du citoyen

L'Etat engagé à soutenir les services de sécurité et le corps de la Protection civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a réaffirmé, samedi à Alger, l'engagement de l'Etat à soutenir les services de sécurité et le corps de la Protection civile afin de garantir la sécurité et le bien-être du citoyen. Présidant une cérémonie de remise de grades au profit de 42 agents de la Protection civile, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, M. Sayoud a souligné "la mobilisation de tous les moyens nécessaires à la protection de la sécurité et du bien-être du citoyen, figurant au centre des priorités". Il a ajouté que grâce à la conjugaison des efforts, il est désormais possible de "bâtir une société plus sûre et plus résiliente face aux défis", en s'inspirant de "l'esprit de solidarité et de cohésion qui caractérise les citoyens". Evoquant les sacrifices des valeureux chouhada, le ministre a rappelé que "les valeurs de sacrifice, de discipline et de

loyauté envers la patrie, sur lesquelles s'est fondée l'Algérie, constituent aujourd'hui les principes fondamentaux auxquels adhèrent et s'engagent les institutions de l'Etat, tant civiles que militaires". Soulignant l'importance du corps de la Protection civile, en tant que "bouclier solide garantissant la sécurité des personnes et des biens", M. Sayoud a tenu à mettre en avant le souci permanent des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'assurer un soutien permanent et le développement de ce corps, notamment à travers "le renforcement de ses capacités, la modernisation de ses moyens et l'amélioration des mécanismes de coordination avec ses partenaires". A ce propos, le ministre a fait savoir que le budget alloué à la Protection civile a augmenté de près de 14% dans le cadre du projet de loi de finances 2026, traduisant l'intérêt qu'accorde l'Etat à ce corps, auquel s'ajoute l'ouverture de nouveaux pos-

tes budgétaires. De son côté, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf a souligné que les progrès réalisés en matière de formation et de modernisation des structures de ce corps, à la faveur de l'intérêt accordé par les hautes autorités du pays, "nous placent devant une lourde responsabilité exigeant mobilisation, efforts constants et amélioration continue de nos performances afin d'être à la hauteur des attentes des citoyens et des défis à venir". La cérémonie de remise de grades s'inscrivait dans le cadre d'une promotion exceptionnelle au profit des agents de la Protection civile ayant pris part à l'extinction des incendies de l'été dernier, au sauvetage de personnes tombées dans des puits artésiens à Béchar et Médéa, d'une autre personne coincée dans une grotte à Constantine, ainsi qu'au sauvetage d'une personne en mer à Jijel, outre leur intervention héroïque lors de l'accident d'un bus tombé dans l'oued El-Harrach (Alger).

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Quand Trump remplace l'ONU

Nous en avons déjà assez dit au sujet du vrai rôle de l'ONU et de son Conseil de sécurité dans les relations internationales. Nous avons déjà expliqué comment l'ONU, ce super-gouvernement mondial n'était, en effet qu'une chambre d'enregistrement... Et que ce sont les superpuissances occidentales qui décident du sort de l'humanité. Nous en avons dit et répété cela, chaque fois que le problème de la Palestine est soulevé. Et chaque fois, que la question de l'impunité de l'Entité sioniste est débattue. Nous avons également, donné comme exemple le cas du problème complexe du Sahara occidental qui est resté un demi-siècle entrain d'attendre une solution juste et durable ! L'ONU avait accompli son rôle d'instance mondiale en émettant les résolutions qui s'y imposent et décidées par la communauté internationale..ces résolutions auront impérativement besoin d'une force exécutive capable de les mettre en application..Cette «force publique» internationale qui aurait pu enjoindre – par exemple- le Maroc à obtempérer aux ordres formulés par les représentants des nations du monde. L'instance onusienne est restée au service des puissances l'ayant créée, juste après la fin de la seconde guerre mondiale, dans le but de ne plus revivre les atrocités des deux conflits mondiaux.. Trois ans après la mise en place de l'ONU les puissances l'ayant créées avaient créé une entité batarde sous le nom biblique d'Israël, qui avait commis des atrocités dépassant de loin celles des deux conflits mondiaux. Tout un peuple avait été délogé de la terre de ses ancêtres, soient par crimes génocidaires ou par déportations massives hors de son pays. Le hic, c'est que cette entité était devenue par la force des choses, par une » justice » internationale et par une logique tout à fait Occidentale, un membre à part entière de cette même ONU. Et, comme si rien n'y était !! Si l'humanité aspire sincèrement, à une justice mondiale réellement juste .il faudra dès maintenant procéder à restructuration – une perestroïka- des instances onusiennes, en commençant par abolir le droit de veto spécifique à une touffe de super-Etats. L'actuelle structure de l'ONU ne permettra jamais à réaliser l'idéal humain au sujet de la mise en place d'une vraie structure mondiale à dimension humanitaire où il n'y aura plus de macro-Etats et d'autres micro-Etats, dont le rôle consisterait, essentiellement à soutenir les politiques des grands ...ces soi-disant grands qui ne pensent réellement qu'à leurs intérêts. Les injustices constatables un peu partout sur la planète ne viennent pas de rien ... ce sont les esprits égoïstes, cupides et injustes qui génèrent l'injustice... Trump ne fait, en effet, qu'exploiter une situation tordue qui existe avant lui

Dédiée aux témoignages vivants Vers le lancement de la nouvelle plateforme «Chahed 54»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme dédiée aux témoignages vivants sur la glorieuse Révolution de libération, intitulée "Chahed 54" de plus de 40.000 heures enregistrées dans l'ensemble des wilayas du pays. "Transmettre le message du 1er Novembre aux nouvelles générations est nécessaire pour une meilleure compréhension de l'histoire de la Révolution nationale, et l'ancre de ses valeurs, d'où la nécessité pour les jeunes d'embrasser ce message et d'assurer sa continuité pour que cette Révolution demeure un symbole d'héroïsme et de dignité", a soutenu le ministre. Afin de transmettre le message de Novembre par tous les moyens, M. Tacherift a souligné la mise en place de plusieurs mécanismes dont les musées du Moudjahid au niveau national et la réadaptation de leurs missions, sachant que le secteur compte 43 musées du Moudjahid, dont 6 régionaux et 36 de wilayas, outre le Musée national du Moudjahid et les sites historiques exploités comme espaces muséaux thématiques et chargés de "mener des campagnes de collecte de la matière muséale et des documents d'archives et de fournir la matière historique aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants pour les aider dans leurs recherches".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Contre la drogue, l'école en première ligne

C'est un dimanche pas comme les autres qui s'est levé sur Alger. Depuis le Maqam Echa hid, symbole de résistance et de mémoire, une nouvelle bataille a été lancée : celle contre la drogue en milieu scolaire. Sous le haut patronage du Premier ministre Sifi Ghrieb, la caravane nationale de sensibilisation sillonne désormais le pays, portée par un mot d'ordre ambitieux: «Novembre, une nouvelle ère. Une jeunesse consciente et saine». Derrière les slogans, une urgence criante: celle de sauver les élèves d'un fléau qui ronge désormais les bancs de l'école. Conférences, ateliers, interventions pédagogiques : les ministères de la Justice, de l'Éducation, de la Santé et de l'Intérieur unissent leurs forces pour enrayer la progression de ce mal. Le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saâdaoui, ne mâche pas ses mots: des élèves ont été surpris en possession de psychotropes à l'entrée même de leur établissement. Un constat glaçant qui a conduit à des mesures inédites. Parmi elles, la mise en place prochaine d'un numéro vert pour signaler anonymement tout cas suspect et un renforcement de la sécurité aux abords des écoles, souvent transformés en points de vente à ciel ouvert. Mais la lutte ne se limite plus à la sensibilisation. Elle s'ancre désormais dans la loi. Promulguée en juillet 2025, la loi n° 25-03 durcit le cadre légal de la lutte contre la drogue, tout en introduisant une dimension préventive inédite. L'article 5 bis 10 prévoit des examens médicaux périodiques et des dépistages précoces dans les établissements scolaires — non pas pour punir, mais pour soigner. Les élèves testés positifs seront orientés vers des mesures curatives, protégés par le secret médical. Une approche qui rompt avec la stigmatisation et place la santé publique au cœur du combat. Cette mobilisation nationale intervient alors que les chiffres, eux, donnent le vertige. Selon l'Office national de lutte contre la drogue, plus de 54 000 élèves ont consommé des substances psychotropes en 2023. Derrière ces statistiques, des visages, des familles, et une jeunesse en péril. Le défi est immense : transformer la peur en action, la honte en dialogue, et la répression en prévention. Car au fond, cette guerre-là ne se gagnera pas seulement dans les tribunaux ni dans les textes de loi, mais dans les classes, les foyers, et les consciences. L'école, autrefois sanctuaire du savoir, doit redevenir un espace sûr — un bastion où l'avenir se construit, non pas où il s'effrite sous les fumées toxiques de l'oubli.

Cyber-risques

La SAA lance un produit pour la protection des entreprises

La Société nationale d'assurance (SAA) a lancé jeudi un nouveau produit d'assurance destiné à protéger les entreprise des cyber-risques, dans un contexte national marqué par la transformation digitale du tissu économique, a indiqué la compagnie publique dans un communiqué. "La SAA annonce le lancement d'une nouvelle assurance cyber, conçue pour offrir une protection globale et adaptable aux acteurs économiques algériens", a-t-elle noté, précisant que cette prestation comporte plusieurs services et garanties d'assurance spécialement conçus pour répondre aux différents niveaux d'exposition digitale des entités économiques. Il s'agit, selon la même source, de la responsabilité civile qui constitue une couverture des conséquences pécuniaires des incidents cybers, l'assistance à la gestion des incidents, l'intervention d'experts locaux pour diagnostiquer, contenir et restaurer les systèmes touchés et la couverture des coûts liés à la récupération et à la réinstallation des systèmes et données après un incident. La perte d'exploitation suite à une attaque informatique, l'indemnisation des pertes financières liées aux cyber-attaques et la prise en charge des frais de conseils et d'assistance juridique figurent aussi parmi les aspects pris en charge dans le cadre de cette prestation d'assurance, précise le communiqué.

Développement d'infrastructures en Afrique

Création d'une Facilité de financement de 1,5 milliard USD

Une Facilité de financement des infrastructures (AAMFI), dotée d'un montant de 1,5 milliard de dollars et visant à accélérer le développement des infrastructures en Afrique, a été mise en place conjointement par l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AAMFI) et l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD), a annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Le lancement de cette initiative "majeure" a été fait lors du Sommet sur le financement des infrastructures à Luanda, qui s'est tenu du 28 au 31 octobre dernier, sous le thème "Réduire le coût du capital: financement des infrastructures africaines", a précisé Afreximbank dans un communiqué publié sur son site web. Une déclaration d'intention relative à la création de la Facilité a été signée par les représentants de l'AUDA-NEPAD et de l'AAMFI en présence des chefs d'Etat africains, des dirigeants d'institutions financières multilatérales

les africaines, de hauts fonctionnaires gouvernementaux ainsi que des membres du secteur privé. Le mécanisme de financement prévoit un engagement initial pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars pour le financement des projets, dont 100 millions de dollars destinés au financement de la préparation des projets, après l'achèvement des processus institutionnels et techniques nécessaires, a ajouté la même source. La création de la Facilité marque, selon Afreximbank, une "étape importante dans le renforcement de la souveraineté financière et de la capacité institutionnelle de l'Afrique à mobiliser et à gérer les capitaux nationaux et internationaux pour des infrastructures transformatrices". Un accord-cadre de coopération entre l'AUDA-NEPAD et l'AAMFI sera officiellement signé en marge de la 39e session ordinaire de la Conférence de l'UA, prévue en février 2026 à Addis-Abeba, en Ethiopie. La première phase de la Facilité portera sur cinq projets prioritaires, suivis de six

projets supplémentaires, couvrant les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des TIC. Ces projets seront alignés sur le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et l'Agenda 2063 de l'UA, en vue de renforcer "la vision commune d'une Afrique intégrée et prospère". Cité dans le communiqué, le président de l'AAMFI et président-directeur général de l'Africa Finance Corporation, Samaila Zubairu, a affirmé que "cette initiative cristallise l'ambition collective de l'Afrique de prendre en charge son propre financement du développement". La directrice générale d'AUDA-NEPAD, Nardos Bekele-Thomas, a estimé, pour sa part, que "la Facilité incarne l'appropriation africaine dans l'action" et qu'il s'agit d'"un pont pratique vers la mise en oeuvre opérationnelle du Fonds de développement de l'UA et d'un témoignage de notre détermination à réaliser l'Agenda 2063 grâce à des solutions d'infrastructure innovantes, collaboratives et durables".

ATAF 2025 à Alger

L'Algérie conforte son rôle d'acteur clé dans la coopération fiscale africaine

Les réunions annuelles du Forum africain des administrations fiscales (ATAF-2025) prévues à Alger du 3 au 7 novembre prochain, contribueront à conforter le rôle de l'Algérie en tant qu'acteur clé de la coopération fiscale africaine, a affirmé, mercredi, dans un communiqué, la Direction général des impôts (DGI). Cet évènement qui sera organisé au Centre international de conférences (CIC Abdelatif-Rahal) à Alger, représente une opportunité de participer activement à l'élaboration de solutions durables à même de renforcer les capacités fiscales du continent, compte tenu de l'importance des thématiques qui y seront abordées pour l'avenir économique et institutionnel de l'Afrique. Organisées sous le thème "Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables", ces rencontres contri-

bueront à "conforter le rôle clé de l'Algérie dans la coopération fiscale africaine et constituera une opportunité de contribuer efficacement à l'élaboration de solutions concrètes et durables, à même de renforcer les capacités fiscales du continent, de stimuler la croissance inclusive et de financer le développement durable", précise la DGI.

Les travaux de ce forum porteront sur des thèmes "d'une extrême importance pour l'avenir économique et institutionnel du continent", tels que la transformation numérique des administrations fiscales, la lutte contre les flux financiers illicites, l'érosion de l'assiette fiscale, la réforme de la fiscalité internationale, les défis imposés par l'économie digitale, l'élargissement de l'assiette fiscale, ainsi que le renforcement de la fiscalité comme source de financement des

Objectifs du développement durable (ODD). Ces réunions constitueront également une étape importante vers l'élaboration d'une feuille de route commune visant à relever les défis fiscaux contemporains, à renforcer la conformité fiscale, à exploiter pleinement les opportunités offertes par l'évolution du paysage fiscal mondial, et à faire entendre la voix de l'Afrique au sein des instances internationales. Elles interviennent dans un contexte mondial en mutation où les pressions sur les finances publiques s'intensifient et où une fiscalité forte et moderne constitue un pilier essentiel du financement du développement durable en Afrique. L'Algérie, devenue le 43e membre de l'ATAF, qui compte actuellement 44 pays, "adhère pleinement aux objectifs stratégiques de ce Forum", selon la DGI.

Electricité

Lancement dès l'année prochaine de l'opération de réhabilitation du système «SCADA»

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mouad Adjal, a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur procédera, dès 2026, à la réhabilitation du système de maîtrise et de télésurveillance du réseau de transport et de distribution de l'électricité, dit "SCADA", dans le but d'améliorer davantage le service public de l'électricité sur l'ensemble du territoire national. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales et présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que le projet de réhabilitation du système "SCADA", qui sera mis en œuvre sur une période de cinq ans, nécessitera des investissements considérables. L'entrepr-

se chargée de sa réalisation a déjà été sélectionnée, et la première phase de l'opération débutera dans les grandes villes avant d'être étendue progressivement à l'ensemble des wilayas du pays. Grâce au système "SCADA", les centres de supervision et de contrôle relevant du groupe Sonelgaz, peuvent localiser avec précision les pannes sur les réseaux régionaux de distribution d'électricité, facilitant ainsi une intervention rapide pour leur réparation. Par ailleurs, M. Adjal a réaffirmé la mobilisation permanente du secteur de l'Energie et des Energies renouvelables pour répondre aux besoins des citoyens en électricité et en gaz, conformément aux orientations du président de la République, qui a instruit de trouver des solutions pour approvisionner toutes les wilayas du pays en

électricité, y compris les zones éloignées, notamment par l'exploitation de panneaux solaires. Evoquant les dommages causés par les travaux urbains anarchiques à proximité des réseaux électriques et gaziers, le ministre a insisté sur l'importance de renforcer la sensibilisation à ce sujet, soulignant que la sécurité des citoyens demeure une priorité absolue, et que le ministère, en coordination avec les walis, œuvre à résoudre ces questions dans plusieurs wilayas du pays. Concernant la couverture énergétique à l'extrême est du pays, M. Adjal a précisé que les travaux de renouvellement du réseau électrique entre la wilaya d'El Tarf et Bir El Ater ont atteint un taux d'avancement de 70%, ajoutant que l'ensemble du réseau sera renouvelé au cours de l'année 2026.

71ème anniversaire de la Révolution

Vaste opération de distribution de logements à travers le territoire national

Les différentes régions du pays ont connu, jeudi, à la veille de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, une vaste opération de distribution de plus de 144.000 logements, toutes formules confondues, et l'octroi d'aides pour la construction de logements ruraux, consacrant ainsi le caractère social de l'Etat et son attachement à la préservation de la dignité du citoyen. Depuis la wilaya de Béjaïa, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a donné le coup d'envoi de la distribution de 144.601 unités de logement de différentes formules à travers l'ensemble des wilayas du pays. Le ministre a présidé la cérémonie d'attribution de 509 logements publics locatifs au profit des demandeurs de logement à Béjaïa, ainsi que 2.045 décisions d'aide destinées à la construction de logements ruraux. A cette occasion, M. Belaribi a annoncé le lancement, au mois de novembre prochain, les travaux de réalisation de 60.000 logements de type location-vente (AADL 3) à travers le pays. Par ailleurs, le ministre, Wali d'Alger Abdennour Rabhi a lancé l'opération de distribution d'un total de 2.349 logements de diverses formules, répartis comme suit : 1.473 logements promotionnels aidés et sociaux participatifs, 400 logements publics locatifs (sociaux), 245 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, et 231 logements promotionnels libres. Dans la wilaya de Blida, les autorités locales ont procédé à la distribution de 166 décisions d'attribution de logements publics locatifs. La wilaya de Tipaza a connu la distribution de 462 décisions de logement, tandis qu'à Djelfa 3 833 décisions relatives aux lotissements sociaux et 3.815 aides pour le logement rural ont été distribuées. A Chlef, il a été enregistré 1.860 aides à la construction de



logements ruraux ont été remises aux bénéficiaires, 786 logements promotionnels aidés et 294 logements publics locatifs. D'autres opérations de distribution ont eu lieu dans plusieurs wilayas : Médéa (636 logements), Tizi Ouzou (589 logements publics locatifs), Bouira (875 logements) et Boumerdès (1 600 logements). Dans l'ouest du pays, plus de 30.000 logements de différentes formules ont été distribués, en plus de la pose de la première pierre de plusieurs projets à caractère social. Dans la wilaya d'Oran, les autorités locales ont procédé à la distribution de 2.072 logements toutes formules confondues. A El Bayadh, plus de 5 500 logements ont été attribués, tandis qu'à Saïda, 606 logements publics locatifs, 118 logements promotionnels libres et 2 273 aides financières pour la construction de logements ruraux ont été distribués. A Naâma, 7.174 logements de diverses formules ont été attribués, 930 à Mascara, 3.403 à Sidi Bel-Abbès, 1.067 à Aïn Témouchent, 1.862 à Relizane, 2 460 à Tiaret, 1 526 à Tissemsilt, 1.502 à Tlemcen, et 2.153 à Béchar. A Mostaganem, une cérémonie de remise de 565 logements et 2 188 décisions d'aide financière pour la construction de logements ruraux.

Dans l'est du pays, la wilaya de Constantine a vu la distribution de 1.463 logements de différentes formules, tandis que Khenchela a bénéficié de 3.202 logements, Souk Ahras de 3.117 logements, et Tébessa de 3 183 logements. Dans le sud, Ouargla a enregistré la remise de 3.244 décisions d'attribution, tandis qu'à El Oued, 310 logements et 6 531 aides financières destinées à la construction ont été attribués. Dans la wilaya de Tougourt, 2.532 décisions d'attribution ont été remises, El M'ghaïer la distribution de 4 815 logements, Ghardaïa 1.399 logements, Adrar 6 383 logements, et Illizi 997 logements. Quant à Djanet, 254 logements ont été attribués, tandis qu'à Tamanrasset, 539 décisions d'attribution dans le cadre des lotissements sociaux et 507 aides à la construction rurale ont été remises, en plus de 25 logements publics locatifs. A cette occasion, la première pierre de 100 logements publics locatifs a été posée et les travaux de 60 logements promotionnels aidés ont été lancés dans la capitale de la wilaya. A cette occasion, les bénéficiaires à travers le pays ont exprimé leur joie de cette opération tant attendue, qui contribuera à améliorer leurs conditions de vie.

CNDH

Installation fin novembre du Réseau algérien des femmes médiatrices

L'installation officielle du Réseau algérien des femmes médiatrices aura lieu fin novembre prochain, a annoncé, jeudi dans un communiqué, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Dans le cadre de l'exécution des engagements volontaires de l'Algérie en matière de promotion des droits des femmes, de leur autonomisation et du renforcement de leur rôle dans la consolidation de la paix et de la sécurité, le CNDH a initié la création du Réseau algérien des femmes médiatrices visant à " conforter la place de la femme, favoriser son autonomisation et soutenir sa participation active aux efforts de médiation et de règlement pacifique des conflits", précise la même source. Ce projet "est né d'une première idée consistant en la création d'un noyau de réseau national, re-

groupant une élite d'expertes dans le domaine de la médiation, tout en ouvrant la voie aux Algériennes désireuses de rejoindre le réseau et contribuer volontairement aux efforts de paix et de dialogue communautaire", sachant que " les candidatures ont été ouvertes pendant un mois et demi à travers le territoire national", note le communiqué. Après la sélection de la liste finale des expertes selon des "critères objectifs", la première phase de ce processus prendra fin par l'annonce des candidates retenues et l'installation officielle du Réseau algérien des femmes médiatrices à la fin de novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette "démarche qualitative" traduit "la fidélité de l'Algérie à son engagement dans la mise en oeuvre de la

Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que son attachement constant en faveur de la promotion des droits des femmes, de l'égalité entre les sexes et l'ancrage des valeurs de la paix et des droits de l'homme", poursuit la même source. Par ailleurs, le CNDH a rappelé que le monde célébrera, vendredi, le 25e anniversaire de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, saluant les réalisations accomplies dans le cadre de cette résolution onusienne, qui "s'inscrit dans le contexte de la mise en oeuvre du plan d'action national adopté conformément au programme de coopération pour le développement durable, convenu entre le gouvernement algérien et l'ONU pour la période 2023/2027".

Accidents de la route 08 morts et 416 blessés en 48 heures

Huit personnes sont décédées et 416 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec 2 enfants décédés, heurtés par un camion, au niveau de la cité «El Moustakbal», située au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, 4 personnes ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur habitation, au chef-lieu de wilaya, et deux autres ont été atteintes de brûlures superficielles, suite à l'explosion de gaz de ville dans une habitation dans la commune de Mazagran (wilaya de Mostaganem). Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour l'extinction d'un incendie de forêt et deux incendies de palmeraies.

Bazer Sakra (Sétif) 05 morts et trois blessés dans un accident de la route

Cinq personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans une collision impliquant deux véhicules et un camion survenue dans la commune de Bazer Sakra (est de Sétif), a-t-on appris, dimanche des services de la Protection civile. Le chargé d'information de la direction de la Protection civile, le commandant Ahmed Lamamra, a indiqué que les éléments de la Protection civile de l'unité d'El Eulma avec l'appui de ceux de l'unité de la commune de Guidjel, sont intervenus pour cet accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche, suite à une collision entre deux voitures de tourisme et un camion semi-remorque sur le chemin de wilaya (CW) N°171 dans la commune de Bazer Sakra. Selon la même source, l'accident a coûté la vie à 5 personnes qui se trouvaient à bord d'un des véhicules (deux hommes, deux femmes et un enfant), tandis que trois autres personnes ont été blessées. Les blessés ont reçus les premiers soins sur place avant d'être évacués, alors que les corps des personnes décédées ont été transférés à la morgue de l'hôpital d'El Eulma. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident, a-t-on indiqué.

Trafic de psychotropes Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé à Bouira

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes a été démantelé, à Bouira, lors d'une opération sécuritaire menée par la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ), rapporte, mercredi, un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya. Menée dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic de drogue et de psychotropes, cette opération a permis de démanteler le réseau après l'arrestation de six de ses membres à Bouira. « Une quantité de près de 5000 capsules de psychotropes de type Pregabalin (300 mg) et une somme d'argent de 700.000 dinars, des revenus du trafic de psychotropes, ont été saisies lors de cette opération menée dans la wilaya de Bouira », ont précisé les mêmes services. Les investigations et l'enquête menées sur le terrain par la BMPJ ont révélé le plan criminel de ce réseau de trafic de psychotropes qui sévit dans plusieurs wilayas du pays. « Deux véhicules utilitaires utilisés par les membres de ce réseau pour transporter et vendre des psychotropes à travers différentes wilayas, ont été également saisis », a-t-on ajouté de même source. Les six individus ont ensuite été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION DE SIDI BEL ABBES.
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 408004001022243.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'année 2026 de l'établissement de rééducation sidi bel abbés et l'annexe (établissement de prévention telagh.), en lots suivants, par marché à commandes :

- Lot n°01: Alimentation General et les Pâtes.
- Lot n°02: lait et dérivés.
- Lot n°03: Viandes rouges Fraîches et Viandes blanches Fraîches
- Lot n°04: Poissons frais.

N.B : La soumission peut porter sur un (01) ou plusieurs lots.

Peuvent participer à cet appel d'offres :

- 1- Toute Personne) physique ou morale) intéressée par le présent avis, inscrite au registre de commerce électronique avec code d'activité approprié (groupe commercial, grossiste, importateur exportateur)
- 2- Disposant au minimum d'un (01) moyen de transport frigorifique justifié par une carte grise ou un contrat de location notarié en cours de validité, agrément sanitaire délivré par le service de l'agriculture, assurance et contrôle technique au cours de validité pour les lots suivants : Lot n°01: Alimentation Générale et les pattes Lot n°02: lait et dérivés, et Lot n°03: Viandes rouges Fraîches, et Viandes blanches Fraîches et Lot n° 04 : Poissons frais. Equipé d'une cabine frigorifique dont la surface est adéquate pour le transport de carcasse bovine coupé en deux.
- 3- Copie de mise à jour CNAS en cours de validité avec les attestations d'affiliations individuel moins de 03 trois mois.
- 4- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'une chambre froide, daté au cours de l'année de lacement de la procédure et la déclaration de la chambre froide au niveau de la direction de commerce de la wilaya pour les lots suivants : Lot n°02: lait et dérivés, et Lot n°3: Viandes rouges Fraîches et Viandes blanches.
- 5- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'un magasin de stockage daté au cours de l'année de lacement de la procédure pour le Lot n°01: Alimentation Générale et les pattes.
- 6- Références professionnelle dans l'objet du lot, Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public délivré a été contracté au cours des cinq (05) dernières années
- 7- Copie légalisée du statut particulier de la société (personne morale)
- 8- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales 2023-2024
- 9- Les bilans des trois (03) dernières années dûment certifiés par un commissaire aux comptes pour personnes morales à l'exception de celles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas dix millions de dinars (10 000 000,00 DA),ces derniers doivent être visés par les services des impôt
- 10- C 20
- 11- Copies de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- 12- Carte d'immatriculation fiscale.
- 13- Référence bancaire.

Les candidats peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économat de l'établissement de rééducation sidi bel abbés.sis à rue All boumendjel centre ville sidi bel abbés contre le paiement de 3.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant le dossier de candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière. Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

" à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres."
avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales N°: ... /
portant approvisionnement deet ses annexes
(.....) en denrée alimentaires.

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges, les offres des soumissionnaires doivent comporter :

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie datée et signée et cachetée, par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 alinéa « A » du cahier des charges.

2- L'offre technique comprendra:

- La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif datée et signée et cachetée, par le candidat.

3- L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

-Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les offres doivent étre déposées, conformément au jour et à l'heure limite de dépôt des offres, correspondant au 21^{ème} jour du délai fixé pour la préparation des offres, de 08 h 00 à12 h00 et ce au niveau de l'économat de l'établissement pénitentiaire.

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

-Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 à siège de l'établissement pénitentiaire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 228.224.29.54

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°140 /2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés Lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

La Réalisation D'un Collège Type B6/200R A Oued Taourira

Commune de Oued Taourira-Wilaya de Sidi Bel Abbés (En Lot Unique) :

- Bloc Pédagogique + Administration + Locaux techniques + VRD + Amphi + Demi-Pension
- Bloc Logements de fonction.

Condition d'éligibilité :

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter :

-le certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal valide le jour d'ouverture.

- La qualification exigée est la 05 et plus secteur bâtiment principal, valide le jour d'ouverture.

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 02 attestations de bonne exécution délivrée par les différents maitres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-Le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 03 dernières années doit être supérieur ou égale à : 190.000.000,00 Da

NB : Le chiffre d'affaire dois être justifié par des bilans financiers établis et visés par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts et C20.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction des équipements publics de Sidi Bel Abbés, Service de l'administration et des moyens.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre Sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portail électronique des marchés publics ou la presse électronique.

Composition du dossier d'appel d'offres :

A /LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires :
- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, le cas échéant.
- le certicatif de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal :
- la qualification exige est la 05 et plus secteur bâtiment principal

NB/ statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale

- Capacités financières justifier par :

- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années établis et visés par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts et C20.
- Attestation des comptes sociaux 2023 ou éventuellement 2024
- Registre de commerce électronique légalisé par CNRC territorialement compétant.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Extrait de rôle apure ou avec échéancier valide le jour d'ouverture.
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- Les moyens humains doivent être justifiés par la déclaration annuelle des salaires 2024 ou trimestriels ou mensuelle 2025.

- L'encadrement technique doit être justifié par diplômes de réussite + les affiliations individuelles CNAS valides le jour de l'ouverture des plis.

-CNAS, CASNOS, CACOBATH valide le jour d'ouverture.

- liste des moyens matériels, accompagnée par des pièces justificatives (cartes grises + attestations d'assurances valide le jour de l'ouverture des plis pour le matériel roulant, rapport expertise de l'année de soumission pour le matériel non roulant établi par un expert agréé par l'état ou un huissier de justice.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maitres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

B /L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- le présent cahier des charges original paraphe par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé, cacheté et daté annexé de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «lu et accepté».
- la déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 23 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 53 et 112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics

C /L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée.
- le bordereau des prix unitaires dument signe par le soumissionnaire.
- le devis quantitatif - estimatif dument remplis, signe par le soumissionnaire.

-planning des travaux

Si les circonstances le justifient, le service contractant peut aussi, demander dans l'offre financière, et ce, conformément à l'article 112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics, les documents suivants :

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU)
- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les couts de revient des prestations objet du présent marche, et ce, conformément à l'article 79 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

PRESENTATION DES OFFRES :

Voir l'article 14 du présent cahier des charges :

Les plis doivent être parvenus à la direction des équipements publics à Makam Chahid.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse nationale ou le BOMOP ou le portail électronique des marchés publics ou la presse électronique.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h00 mn du matin. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offrs technique et financière se fera le même jour de dépôt des offres conformément aux dispositions des articles 96,112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 70,71, 72, 159,160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant règlementation des marchés publics et des délégations du service publics.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 14 h 00 mn.

-Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Dangers des drogues et des psychotropes

Oran lance sa «Contre-attaque»

Par B. Habib

Sous le slogan «Novembre une nouvelle ère, une jeunesse consciente et saine» le wali d'Oran, M. Brahim Ouchane, a donné, dimanche 2 novembre, le coup d'envoi officiel de la Caravane nationale de sensibilisation aux dangers de la consommation des drogues et des substances psychotropes en milieu scolaire. La cérémonie a été lancée au siège de la wilaya en présence du PAPW, des directeurs de l'éducation, de la santé, des Affaires sociales, des services de la prévention aux dangers des drogues, du transport ainsi que des représentants de la Sûreté de wilaya et de la Gendarmerie nationale. Il s'agit d'une caravane de sensibilisation et de prévention contre le fléau des drogues et des psychotropes, lancée en partenariat avec le ministère de l'intérieur, des collectivités locales, des transports et des ministères de la santé et l'éducation nationale laquelle a été associée aux différents acteurs de la société. Une caravane sanitaire et pédagogique destinée en premier lieu à promouvoir la sécurité mentale et physique des élèves des établissements scolaires du pays, tenue de la propa-



gation de la consommation de stupéfiants en milieu scolaire, constatée ces dernières années. L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie qui a initié cette caravane nationale anti-drogues veut a priori hausser le ton et sa «contre-offensive» contre le fléau qui a pris des proportions inquiétantes. S'étalant du 2 au 6 novembre, cette caravane va sillonner les 26 communes et les 9

daïras de la wilaya d'Oran. Pas moins de quatre véhicules lourds et un effectif qualifié mobilisés à cet effet, ont pris le départ vers les établissements scolaires des communes concernées à partir du siège de la wilaya. Cette caravane a pour objectif de dire «Non» et de préserver la santé mentale et psychique des enfants et des adolescents dans les CEM et lycées notamment.

Du 12 au 15 janvier 2026 à Oran

Première édition de l'Exposition nationale des produits algériens exportés

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organisera la première édition de l'Exposition nationale des produits algériens exportés, du 12 au 15 janvier 2026, au Palais des expositions du Centre de conventions d'Oran Mohamed-Benahmed, indique jeudi un communiqué du ministère. Cet événement se veut « une plateforme économique privilégiée pour mettre en avant les potentialités d'exportation des entreprises algériennes, faire connaître la qualité et la diversité du produit national et créer des opportunités de coopération et de partenariat avec les acteurs économiques locaux et étrangers, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à l'élargissement



de la base des exportations nationales hors hydrocarbures », précise le communiqué. Le ministère invite, dans son communiqué, les entreprises exportatrices qui ambitionnent

d'élargir leur déploiement à l'international, à participer activement à cet important rendez-vous économique, précisant que les demandes d'inscription se font en ligne.

Bureau ONEC d'Oran

L'AG organique renouvelle sa confiance au S.G.

Par B. Habib

L'Algérie a commémoré ce samedi le 71ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale (1954-1962) une étape qui consacre la souveraineté de la décision nationale et du droit du peuple algérien à disposer de lui-même dès lors que la proclamation du 1er novembre constitue un texte de référence pour toutes les constitutions algériennes n'étant pas sur simple «élan de jeunesse» comme pourraient le penser certains mais bien plus un prolongement légitime de la lutte post indépendance jalonnée de réformes, de ressuscitation de la mémoire de nos aïeux et nos chouchada et de reconstitutions de toutes les structures de l'Etat al-

gérien indépendant. Le bureau de wilaya d'Oran de l'organisation nationale des enfants de chouchada (ONEC) a célébré comme il faut, le jeudi 30 octobre soit la veille du 71 anniversaire de la révolution au siège organique sis à Gambetta, cette date glorieuse du combat héroïque de l'Algérie contre l'occupant français, avec ses différentes composantes de la famille révolutionnaire, les moudjahidine et les enfants de chouchada en particulier. A l'ordre du jour de cette rencontre, la tenue de l'assemblée générale organique ordinaire pour élire le successeur du SG de wilaya de l'ONEC M. hadj Azzouz Ahmed. La rencontre a été présidée par le S.G par intérim du bureau national de l'organisation en présence de la presse. La salle de réunion du siège or-

ganique comptait près d'une centaine entre participants et adhérents de l'organisation. A l'issue du scrutin par main levée, la confiance a été renouvelée à l'unanimité à l'actuel «nouveau ancien» SG du bureau de wilaya, M. Azzouz, pour ses efforts dans la réunification des rangs de l'organisation des enfants de chouchada, dans un contexte où l'Algérie nouvelle a plus que besoin de poursuivre son œuvre de parachèvement de son développement national mais aussi de consacrer l'œuvre des enfants de chouchada à travers des mécanismes de soutien et de reconnaissance, notamment sociaux et culturels destinés aux Ayants droit, enfants de combattants algériens morts pour l'indépendance de l'Algérie.

EPSP Hachemi Tchikou Belgaid

Le nouveau wali lance la permanence en H24

Dans le cadre de la célébration des festivités du 1er novembre 1954, le nouveau wali d'Oran, en compagnie du P/APW et cadre de la santé, ont procédé samedi dernier, au lancement de la permanence en H24, au niveau de l'EPSP Hachemi Tchikou implanté au niveau du pôle urbain Belgaid. Inauguré au mois de juillet 2023, l'EPSP en question assurait depuis plus de 02 années, la réception des citoyens entre 08 heures de ma matinée, jusqu'à 20 heures. A cette occasion, cet établissement de santé a été doté d'une ambulance médicalisée. On apprend sur les lieux, l'ouverture de plusieurs services, on cite entre autres, l'ophtalmologie pour les consultations du fond d'œil, 02 salles de soins, la maison des diabétiques, gynécologie, la vaccination.

En plus de cela, d'autres services sont mis en service pour la radiologie et l'échographie. L'EPSP Hachemi Tchikou, relevant de l'établissement de santé Es Seddikia, a assuré la couverture sanitaire dans un territoire comptant plus de 180.000 habitants. Pour rappel, la wilaya d'Oran compte 40 structures de santé activant en H24. Quant au EPSP disposant des ambulances sont au nombre de 09, en attendant l'arrivée de 20 autres dans les prochains mois. Les habitants rencontrés sur les lieux, ont exprimé leur satisfaction après cette ouverture en H24, tout en espérant que la gestion demeure rigoureuse.

A. Kader

Brahim Ouchène tient son premier exécutif de wilaya

Le nouveau wali d'Oran, M. Brahim Ouchène, est vite entré dans le sujet tenant ce dimanche 2 novembre, sa première réunion du Conseil exécutif de wilaya de son mandat à Oran en présence des responsables et cadres d'institutions locales, a-t-on appris de sources concordantes. Une réunion qui a pour objectif de passer en revue l'état des projets en cours ou ceux en ligne de mire. Elle vise également une première prise de contact du nouveau wali avec ses cadres locaux pour définir les défis et les objectifs dans le cadre du Plan d'action de la wilaya, installé officiellement mercredi 29 octobre par le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et des transports M. Said Sayoud. Entre réalisations majeures et enjeux sociaux et économiques, Oran enregistre un essor de développement local.

Cette rencontre va permettre de recenser les «points forts» du développement local qui s'y fait mais il s'agit également d'examiner la situation des projets et des opérations en cours comme le veulent les usages. Brahim Ouchène qui a pris les rênes de la deuxième capitale du pays a plusieurs défis. Lors de sa supervision de l'installation du nouveau wali d'Oran, le ministre de l'intérieur M. Said Sayoud avait, rappelons-le, indiqué que la wilaya a connu, ces dernières années, la réalisation de grands projets stratégiques, tels que l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, la voie de liaison entre le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest, ainsi que les projets d'extension des ports d'Oran et d'Arzew, l'usine automobile de la marque Fiat, le centre national de stockage des céréales, et l'aménagement du front de mer pour le transformer en pôle touristique et économique, en plus des nouvelles infrastructures sanitaires. Le ministre avait salué les acquis de développement enregistrés par la wilaya, tout en appelant le nouveau wali à redoubler d'efforts en coordination avec les différents acteurs locaux et élus, afin d'achever les chantiers en cours et d'initier de nouveaux projets répondant aux attentes des citoyens, dans le prolongement des orientations du président de la République visant à hisser Oran au rang des grandes villes méditerranéennes.

B. Habib

Sidi Bel Abbès

Journée d'étude sur le rôle des médias dans l'université de 4ème génération



Dans la continuité de la célébration de la Journée Nationale de la Liberté d'Expression, l'Université Djillali Liabès (UDL) de Sidi Bel Abbès a, en étroite collaboration avec le bureau local du Syndicat des Journalistes et en présence d'un parterre de journalistes de professeurs et chercheurs universitaires et d'étudiants, organisé une Journée d'études de haute volée intellectuelle. Placée sous le thème nodal : «Rôle de la presse dans l'université de 4ème génération», cette rencontre a marqué un moment de réflexion stratégique sur l'évolution du paysage académique et médiatique, redéfinissant les contours de la mission universitaire. L'émergence du concept de l'Université de 4ème Génération, ou Université 4.0, consacre une rupture fondamentale avec les modèles précédents, elle se définit non seulement par son excellence en enseignement et recherche, mais surtout par sa capacité d'innovation, son impact socio-économique et son ancrage territorial. Elle n'est plus seulement productrice de connaissance, mais de valeur tangible, start-ups, brevets et innovations sociales. Dans ce nouveau paradigme, la presse, sous ses formes traditionnelles et numériques, transcende son rôle de simple diffuseur d'informations pour devenir un partenaire stratégique et un catalyseur de transformation essentiel. Intervenant dans le contexte, le Professeur Merahi Bouziani, recteur de l'université Djillali liabes, a souligné l'impératif d'une interaction dynamique entre le monde académique et le quatrième pouvoir, visant à assurer à la fois la visibilité des travaux de recherche et une culture de la transparence et du débat constructif. Les débats ont mis en lumière le rôle multifacette et indispensable de la presse dans l'épanouissement de l'université de 4ème génération en rendant accessibles au grand public et aux acteurs économiques les découvertes scientifiques, les projets de start-up et les innovations. Cela transforme la connaissance tacite des laboratoires en capital visible (spin-offs, succès d'étudiants-entrepreneurs), légitimant l'université comme un pôle de création de richesse. De son côté, le Pr Khalfi Mohamed après avoir mis en relief les différentes étapes traversées par l'université, n'a pas omis d'insister sur la nécessité pour la presse de vulgariser les avancées complexes en langage accessible, luttant ainsi contre la désinformation. Elle est un partenaire essentiel dans la promotion de l'esprit critique au moment où le Dr Achache Nourredine a centré son intervention sur la presse comme outil d'évaluation et de feed-back. Une presse libre et professionnelle met en lumière les succès, mais aussi les défis ou dysfonctionnements, contribuant de facto à l'amélioration continue de la gouvernance académique avant d'ajouter qu'en expliquant et popularisant les nouvelles méthodes pédagogiques (apprentissage hybride, réalité virtuelle), la presse aide l'université à se positionner en institution d'avant-garde. Elle offre également une plateforme cruciale pour débattre des enjeux éthiques et sociétaux liés à la digitalisation et à l'Intelligence Artificielle. Selon l'intervenant, la convergence entre l'université de la 4ème génération et les médias dessine les contours d'un nouveau contrat social. Les professionnels de la presse ne sont plus de simples observateurs, mais des médiateurs de la connaissance et des facilitateurs de l'innovation. Ils sont appelés à valoriser activement les brevets et les initiatives entrepreneuriales, consolidant ainsi le rôle de l'université comme acteur central du développement économique régional et national. **Mohamed Nouar**

3ème Session ordinaire de l'APW de Tiaret

Plusieurs dossiers importants en débat

Par L. Bouhala

Sous la présidence de M. El Oukal Belkhira, président de l'Assemblée populaire de wilaya, et sous la supervision de M. Saïd Khalil, wali de la wilaya, les travaux de la troisième session ordinaire de l'APW de l'année 2025 se sont ouverts, mercredi dernier, dans la salle des délibérations de l'APW, portant le nom en l'honneur du défunt Moudjahid Belhouari Benyamina. Cette session était dédiée à la mémoire de la martyre Benbrahim Zahra, également connue sous le nom de «Fatima Zahra», en commémoration des sacrifices et de l'héroïsme des figures emblématiques de la Guerre de Libération à la veille de la célébration de la fête du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954. La session s'est tenue en présence du Secrétaire général de la Wilaya, ainsi que de MM. Ahmed Bouziane et Lahcen Bekouche, membres du Sénat, du Secrétaire de la Wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine, de représentants de la famille révolutionnaire, de membres du bureau de la session, des membres de l'Assemblée populaire de la Wilaya, du doyen de l'Université Ibn Khaldoun, du représentant local du Médiateur, des membres du Haut Conseil de la jeunesse, des chefs de daïras et des APC, des directeurs de l'exécutif de wilaya et de représentants des médias. L'ordre du jour de la session était consacré à l'examen de plusieurs questions importantes, notamment : Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la deuxième session ordinaire de 2025. L'examen, la discussion et le vote du budget prévisionnel de la Wilaya pour 2026. L'approbation de l'affectation de fonds par autorisation spéciale. Évaluation des résultats des examens scolaires de l'année scolaire 2025/2026. Vote sur l'étude finale du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques des stations de «Culmata»

1 et 2, dans la commune de Sidi El Hassani. Vote sur l'étude finale du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques de «Ledjar et Tihert», dans la municipalité de Tagdempt. Dans son discours d'ouverture, le wali M.Saïd Khalil, a exprimé sa profonde gratitude au président de la République pour le renouvellement de sa confiance à son égard, suite au récent remaniement partiel des walis et walis délégués. Il a réaffirmé son engagement à tout mettre en œuvre pour servir la wilaya, être à l'écoute des préoccupations de ses citoyens et continuer à œuvrer pour répondre à leurs besoins dans un esprit de transparence et de bonne gouvernance. Il a souligné que cette session coïncide avec le 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération, ce qui lui confère une importance symbolique particulière dans le processus de développement national. Il a insisté sur le fait qu'octobre et novembre sont des mois de victoires et de réussites. Le wali a mis en lumière plusieurs initiatives de développement en cours dans la wilaya, notamment : L'attention constante portée au secteur de l'éducation, avec des améliorations constatées dans les résultats des élèves en sciences et la mise en service de nouveaux établissements scolaires dans les communes, opérationnels depuis le début de l'année scolaire. Ces mesures ont contribué à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et à rendre l'éducation plus accessible. Par ailleurs, la construction de 30 nouvelles cantines scolaires qui seront bientôt opérationnelles, afin d'améliorer la qualité des repas scolaires. Par ailleurs, le projet de centre anti-cancer (CAC) a surmonté les principaux obstacles techniques et administratifs qui en freinaient l'avancement, et les travaux se poursuivent pour mener à bien sa réalisation et son ouverture très prochainement. Le wali a souligné que cette dynamique de développement témoigne de l'engagement de la wilaya en faveur de la justice sociale et d'un développement équilibré, grâce à l'harmonie entre le pouvoir exécutif et les autorités locales élues. Il a conclu son discours en soulignant l'importance de l'unité nationale et de la promotion d'un esprit de citoyenneté active, notant que la wilaya avait planté 42 000 arbres sur tout son territoire dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre. Il a ajouté que ces efforts se poursuivront localement grâce à des campagnes de plantation d'arbres prévues prochainement. Pour sa part, M.Oukel, président de l'APW, s'est félicité de la dynamique positive récemment observée dans la wilaya de Tiaret, illustrée par les visites officielles de délégations ministérielles, notamment celles des ministères de l'Industrie et de l'Enseignement supérieur, ainsi que par les réunions participatives facilitées par le président de l'Observatoire national de la société civile avec les acteurs de la société civile. Il a également mentionné la visite de la mission parlementaire pour les transports et les télécommunications et la journée d'étude organisée par le Haut Conseil de la jeunesse. Il a également salué les initiatives communautaires lancées par les jeunes de la wilaya pour embellir les villes et leur implication dans la dynamique locale visant à améliorer le cadre de vie urbain. Il a souligné que ces initiatives de jeunesse témoignent d'un esprit de citoyenneté active et soutiennent les projets de développement en cours. Dans le même esprit, il a mis en avant les progrès concrets réalisés dans les projets du secteur de la santé, notamment les procédures en cours pour l'ouverture du Centre régional de cancérologie, y voyant une réalisation majeure qui améliorera les services de santé offerts aux citoyens.

Mostaganem

Les chargés des cellules de communication peinent à jouer convenablement leur rôle

Par Charef Kassous

A l'instar des autres régions du territoire national, à Mostaganem, l'information et la communication émanant majoritairement des structures administratives de l'Etat comme des diverses autres structures sociales, culturelles et économiques balbutient et deviennent non seulement invisibles mais plutôt amorphes. À l'ère de l'abondante activité informative sur les réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle exponentielle et de la numérisation galopante, la communication sur les activités de l'administration et des entreprises étatiques doit se frayer le chemin adéquat pour se placer parmi ces déferlantes de l'information sur le net. Aujourd'hui, le wali conscient des enjeux de la communication et avec le concours de l'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem, met sur pied une stratégie qui vise à valoriser les tâches de l'information et de la communication au niveau des entités publiques soit

les collectivités locales, les directions de l'exécutifs sinon tout ce qui tourne autour activités publiques. C'est par la formation et les journées d'études que l'APM tente de mettre à la disposition de ces fonctionnaires une méthodologie de prise en charge des techniques de l'information. Nonobstant, il s'avère que la majorité des chargés des cellules de communication desquels il est question n'ont aucun statut de la fonction qu'ils exercent. En dehors, ces derniers ne sont pas désignés selon les critères requis pour cette tâche d'informer. En général, ils ne disposent d'aucun moyen ni équipements leur permettant de mener à bien les objectifs de leur fonction de communication. Souvent, ils n'utilisent que leurs appareils téléphoniques pour maintenir une page sur les réseaux sinon pour essayer de porter l'information. Le comble c'est que ce sont eux qui payent les recharges internet et dans certains cas, ce sont eux qui règlent les factures des abonnements téléphoniques. Apporter l'in-

formation selon les coordonnées du temps et de l'espace relève du bien vouloir du responsable. En plus, cette catégorie de fonctionnaires n'est pas formée pour être à la hauteur de la fonction de la communication. Si on ne maîtrise pas les outils de la tâche, on risque de désinformer au lieu d'informer. Une situation qui n'est pas uniquement propre à la wilaya de Mostaganem laisse le volet de l'information dans un état de statisme avec la venue de l'intelligence artificielle, ces chargés des cellules de communication sont dans l'embarras. Suite à la journée d'études du 20 octobre 2025 sur la thématique de l'IA et l'information organisée par l'Association de la Presse de Mostaganem, des recommandations telles que créer entre les chargés de COM un réseau pour faciliter les échanges et surtout accentuer la formation de ces jeunes dans la perspective de parfaire leurs connaissances dans le domaine de l'information et de valoriser celle-ci au profit du développement local.

Béjaia

La station de dessalement de Tighramt franchit une nouvelle étape

Par Hocine Smaâli

Dans le cadre du suivi régulier des projets structurants inscrits au profit de la wilaya de Béjaïa, le wali, M. Kamel-Eddine Karbouche, a effectué hier matin une visite de terrain à la station de dessalement d'eau de mer de Taghramt, relevant de la commune de Toudja. Au cours de cette visite, le premier responsable de la wilaya a écouté les explications détaillées fournies par les représentants de la Société algérienne de l'énergie et de la Société nationale des canalisations, chargées de la réalisation et de l'exploitation du projet. Selon les responsables techniques, la station a atteint une capacité de production estimée à 240 000 mètres cubes par jour, inscrite dans le cadre du programme national complémentaire visant à renforcer la sécurité hydrique du pays. Les techniciens ont également indiqué qu'une

hausse de la capacité de production est prévue prochainement, pour atteindre 270 000 mètres cubes par jour dans les tout prochains jours, permettant ainsi de répondre plus efficacement aux besoins en eau potable des populations de Béjaïa et des localités environnantes. Le recours au dessalement de l'eau de mer constitue aujourd'hui l'un des axes stratégiques de la politique nationale de l'eau, mise en œuvre par l'État afin de faire face au stress hydrique croissant et au déficit pluviométrique observé ces dernières années. Cette orientation vise à garantir un approvisionnement régulier et durable en eau potable, notamment dans les régions côtières les plus exposées à la sécheresse. À l'échelle nationale, l'Algérie a développé et continue de construire de nombreuses stations de dessalement pour faire face au manque d'eau, avec une capacité installée actuelle d'environ

2,1 millions de mètres cubes par jour, à laquelle s'ajoutent cinq nouvelles stations inaugurées en 2025, d'une capacité de 300 000 mètres cubes chacune. Ce vaste programme, lancé à l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vise à renforcer durablement la sécurité hydrique nationale et à assurer une gestion rationnelle de la ressource en eau. Ces infrastructures permettent de réduire la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles, de mieux résister aux aléas climatiques et d'assurer un approvisionnement continu des populations, dans un contexte marqué par la raréfaction des pluies et la pression croissante sur les ressources naturelles. D'autres projets sont également à l'étude ou en cours de lancement afin d'augmenter encore la capacité de production nationale et de consolider la résilience hydrique du pays face aux défis climatiques à venir.

Ghardaïa

Coup d'envoi de la fête locale du Mehari à Metlili



La fête locale du Mehari s'est ouverte jeudi à Metlili, ville située à 45 Km au sud du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa, dans une ambiance festive célébrant la fantasia et les traditions équestres et camelines de la région. Initiée par l'Assemblée populaire communale (APC) de Metlili, sous le patronage du wali de Ghardaïa, cette manifestation culturelle de deux jours, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales, vient consacrer la volonté des organisateurs de préserver les traditions, et permettre la réhabilitation de plusieurs coutumes mettant en valeur le talent des cavaliers et méharistes. Eclipsée depuis plus de cinq années, cet événement a pour objectif de raviver la fête du Mehari, valoriser et promouvoir le riche patrimoine matériel et immatériel local pour l'ériger en un levier de développement durable, ont affirmé les organisateurs. Cet événement culturel vise en outre à préserver l'art séculaire d'être "chevalier, cavalier et méhariste", tout en le mettant au service du développement local et social, et à transmettre

aux générations futures les valeurs de respect, de courage et d'honneur, véhiculées par ce noble art d'apprivoiser le cheval et le dromadaire, assurent les organisateurs. "Le cheval, le méhari et la fantasia ont en effet toujours fait partie du patrimoine culturel ancestrale des différentes régions du pays et continue aujourd'hui à occuper une place phare lors des grandes fêtes ou célébrations familiales ou nationales", a expliqué El Amine Bertima, Chef de Daïra de Metlili. Le cheval et le dromadaire occupent une place prépondérante dans le vécu et l'imaginaire des Algériens vivant au nord comme au sud, a-t-il précisé, ajoutant qu'une importance particulière est donnée aux objets d'ornement des chevaux et méharis (dromadaires) ainsi que les costumes et tenues des cavaliers et autres méharistes. Selon les organisateurs, ce rendez-vous est porteur de signes annonciateurs d'une volonté de développer l'élevage équin et camelin afin de préserver ce précieux patrimoine de la région de Ghardaïa, une région qui recèle d'importantes ri-

chesses historiques, culturelles, agricoles et industrielles. Le programme de cet événement, qui coïncide avec le 71ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, prévoit des spectacles de fantasia et des démonstrations téméraires des cavaliers et méharistes sur des espaces aménagés au lieu-dit Chaabate Ouled Sidi El Cheikh à Metlili, ainsi que des soirées poétiques et artistiques animées par une pléiade de troupes folkloriques locales. La cérémonie d'ouverture de ce festival a débuté par un défilé de troupes de fantasia, qui saluaient d'une manière chevaleresque les autorités locales et le public présent, suivies des groupes de la fanfare de scouts prenant part à ce festival et des troupes folkloriques. Le public, tous âges confondus, présent en grand nombre a admiré les spectacles de courses de chevaux et dromadaires ponctuées par le baroud d'honneur ou la maîtrise irréprochable des cavaliers et méharistes, conjuguée à la beauté des animaux nobles (cheval et chameau).

Direction de l'environnement de Blida

Lancement en novembre d'une vaste initiative de plantation d'arbres à fleurs

La direction de l'environnement de Blida lancera, en novembre, une vaste initiative de plantation d'arbres à fleurs au niveau des ensembles urbains, des quartiers et des artères de toutes les communes, dans le but de redonner à la "ville des roses" son aspect esthétique, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette instance publique. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de tutelle visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a indiqué le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Un plan spécial a été élaboré pour identifier les sites de plantation à travers les différentes communes, avec la sélection d'espèces connues pour leur valeur esthétique, telles que le Jacaranda, le Tecoma et le Melia, a-t-il ajouté, en outre. La direction de l'environnement a, par ailleurs, invité les opérateurs économiques à contribuer à cette initiative en fournissant des plants, a souligné le responsable, notant que ces derniers ont déjà manifesté leur adhésion en mettant à disposition un nombre considérable de plants d'arbres, tout en exprimant leur volonté de participer à toute action de protection et d'embellissement de l'environnement. Afin d'assurer la pérennité du projet, une convention a été signée avec les opérateurs participants, les engageant à assurer l'entretien régulier, notamment l'arrosage, des arbres plantés, a précisé M. Tchachi.

Boumerdes

Lancement d'une plateforme numérique pour la préservation de la Mémoire nationale

Une plateforme numérique dédiée à la préservation de la Mémoire et des archives nationales a été lancée, jeudi, à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdes, à l'occasion de la commémoration du 71 e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1 novembre 1954. Baptisée "Dhakirati" (Ma Mémoire), cette plateforme a été présentée lors d'une cérémonie organisée par la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université, en présence d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, et en coordination avec plusieurs clubs scientifiques. Selon M. Rachid Loukal, concepteur du projet avec l'enseignante Diabi Fatma (université de Boumerdes), cette plateforme vise à "préserver la Mémoire nationale à travers des études historiques, la création d'un réseau d'informations dédié à l'archivage du patrimoine national, ainsi que l'organisation de rencontres et de colloques sur les événements marquants de l'histoire du pays". Elle ambitionne, également, de transmettre le message des chouhada aux jeunes générations, notamment aux étudiants, à travers l'extension de ses activités à l'ensemble du territoire national, selon la même source. Les festivités commémoratives du 71 e anniversaire du déclenchement de la Révolution, à Boumerdes, ont, également, donné lieu à des conférences sur la situation des droits de l'Homme avant la Révolution, à des témoignages de la moudjahida Hassiba Benyelles, à la projection du film révolutionnaire "Les enfants de Novembre" de Moussa Haddad, ainsi qu'à des lectures poétiques et à une exposition des réalisations des clubs scientifiques. La cérémonie s'est clôturée par la remise de distinctions aux lauréats des différents concours.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان، الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذا للسند التنفيذي شيك رقم AS 4007130 الصادر عن البنك الوطني الجزائري وكالة غليزان رمز 869 المحرر بتاريخ 2022/09/26. بعد تبليغ الاحتجاج لعدم الوفاء بتاريخ 2023/04/10 طبقا للمادة 529 ، 536 من القانون التجاري. يطلب من السيد: كروم إبراهيم الساكن : بوادي ارهيو ولاية غليزان. ضد السيدة خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS ، الكائن مقرها : بن داود ولاية غليزان. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حق الامتياز على عقار متمثل في قطعة أرض مساحتها 2632.00م الكائنة بن داود ولاية غليزان المسجلة بالقسم 01 مجموعة الملكية 164 ، مخصصة للاستثمار وتحصلت عليها المنفذ ضدها بموجب عقد امتياز وليس عن طريق التنازل لانجاز مشروع مركز للعلاج والاستحمام توجد عليها بنايات عبارة عن أساسيات غير مكتملة مبنية بالخرسانة المسجلة. الدائن : السيد كروم إبراهيم الساكن : بوادي ارهيو. المدين : السيد خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة غليزان بتاريخ 2025/02/16 على أن يبدأ البيع بعد إنقاص العشر بثمان قدره : 89.136.720,00 دج تسعة وثمانون ألف ومائة وستة وثلاثون ألف وسبع مائة وعشرون دينار جزائري. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بتاريخ 2025/11/11 على الساعة 14:00 زوالا بالمحكمة المدنية بغليزان. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77

المحضر القضائي
03.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
قسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدانيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 07-09-2025 تحت رقم الفهرس 25/04379 و اعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غنو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025-08-27 تحت رقم الفهرس 25/553 وبالنتيجة القضاء بالحجر على المدعي عليها عقوبي زولبخة المولودة بتاريخ مقرر 1984 ببلدية سوافلية لأبيها احمد وأمها فوادي ميمية مع تعيين والدتها المدعي عقوبي زولبخة مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية والقانونية بدلا عنها. مع امر ضابط الحالة المدنية لبلدية سوافلية بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ امين الضبط
03.11.2025

رقم السجل التجاري رقم 05 أ 31/00-0552657
(معدل)
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
رقم 13 شارع زيروت يوسف
انشاء قاعدة تجارية
النشرة الثانية

أنه بموجب عقد توثيقي حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 14 أكتوبر 2025 ، تم تحرير عقد إنشاء قاعدة تجارية ملك السيد مصباح خيرة الساكنة بوهران، 17 شارع شرفاوي علي المدنية الجديدة خاصة بتجارة بالتجزئة للعقاقير الدهن الخردوات الأدوات المنزلية مواد النظافة الصيانة المنزلية والمهنية (503.202) المقيدة منذ تاريخ 20 أبريل 1987 والمستقلة بمحل معد لمزاولة التجارة يقع بوهران، شارع شرفاوي علي رقم 10 سيدي بلال حي المدينة الجديدة ، المقيد بالمركز الوطني للسجل التجاري بولاية وهران بتاريخ 18 فيفري 2019 تحت رقم 05 أ 31/00-0552657 (معدل) المشتملة على العناصر المادية والمعنوية ، قومت القاعدة التجارية بمبلغ : 8.220.000.00 دج

الموثق
03.11.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغانم
هاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق أ م

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلن مؤرخ في 2022/05/12 رقم الترتيب 22/00287 تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/11/10 بمحكمة عين تادلن وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا التابع للسيد بلغيت مختار الكافل الضامن الشركة ذات الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة المسماة بلغيت مختار للاستيراد والتصدير. التعيين: العقار متمثل في قطعة أرض ذات طابع فلاحي مشيدة عليها بناية كائنة بالمكان المسمى دوار أولاد موسى بلدية خير الدين قسم 12 مجموعة ملكية 209 ذات مساحة 53 آر ، 75 س الشهر رقم 71. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 162.500.000.00 دج مائة واثنان وستون مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري وتم إنقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 146.250.000.00 دج مائة و ستة و أربعون مليون ومائتين وخمسون ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
03.11.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغانم
هاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق أ م

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلن مؤرخ في 2020/10/19 رقم الترتيب 20/00774 المتضمن بتوقيع الحجز التنفيذي على الحقوق العقارية للمدعو بن ميمية الهواري ابن قنور المتمثل في قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلاق تقدر مساحتها أربعمائة وثمانية وثلاثون متر مربع مجموعة ملكية 297 قسم 07 وهذا لصالح الدائن المدعو بن بوزيد عمر ابن عبد القادر تنفيذا للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم الجنيح المؤرخ في 2019/07/10 رقم الفهرس 19/05782 المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/03/10 تحت رقم 2020/66 القاضي في منطوقه الزام الحكومة عليه بن وعشرون مليون دينار جزائري (21.000.000 دج) ، و تعويض عن الضرر قدره مليون دينار جزائري (1.000.000 دج) عن كافة الأضرار اللاحقة بالطرف المدني . على أن البيع بالمزاد العلني بسعر افتتاحي قدره ، تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري 19.950.000,00 دج حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الأستاذ دحمان قنور و تجدر الإشارة أن العقار المذكور أعلاه متقل برهن قانوني مجلد 01 رقم 88 المشهر بتاريخ 2017/10/12 بقيمة 5.000.000,00 دج و نسبة فائدة 06% للمغار يسدد في أجل 40 سنة ، لتصلنودق الوطني للتقويم والاحتياط وكالة 420 الملوك للسيد بن ميمية الهواري تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/10 بمحكمة عين تادلن وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض كائنة ببلدية عيادة بالمكان المسمى سيدي فلاق تقدر مساحتها أربعمائة و ثمانية و ثلاثون متر مربع 438 دج تحمل قسم 07 مجموعة ملكية 297. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (19.950.000,00 دج) تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري وتم إنقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 17.955.000,00 دج سبعة عشر مليون وتسعمائة وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري وعلى أن يكون البيع بأعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
03.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة : ماسرة
بلدية ماسرة

قرار رقم 165/2025 المتضمن فتح التحقيق العمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لأقامة نشاط منظم مقهى الكائنة بضواحي المنظر الجميل العمارة G مجموعة ملكية رقم 165 قسم 07 بلدية ماسرة لفائدة السيد زغون زكرياء. المادة الثانية: تعين كمحافظي التحقيق كل من السيدة اوراغي فاطمة متصرف اقليمي مستشار، السيد برزوق بوعلام متصرف اقليمي رئيسي. المادة الثالثة: بوضع تحت تصرف الجمهور سجل خاص بفتح تحقيق العمومي لمدة 15 يوما ابتداء من تاريخ اول نشر في الجرائد الوطنية المادة الرابعة: يطلب من جميع المواطنين الذين يهمهم الامر الاطلاع على الملف كل يوم ابتداء من تاريخ فتح التحقيق بمقر البلدية من الساعة التاسعة صباحا إلى الرابعة مساء ماعدا ايام العطل كما يمكنهم تسجيل ملاحظاتهم في سجل المرقم و الموقع عليه وارسالها كتابيا إلى السادة المحافظين المحققين المتواجدين بمقر البلدية. المادة الخامسة: ينشر ويصدق هذا القرار ببلدية ماسرة وفقا للقواعد السارية المفعول كما ينشر اعلان في الصحف الوطنية. المادة السادسة: يكلف السادة رئيس المجلس الشعبي البلدي، المحافظين المحققين كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة العقود الإدارية للبلدية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
03.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2025/06/22 مسجلة تحت رقم 25/03860 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل الخبير الطبي غنو الحبيب والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده بلحول مختار المولود بتاريخ : 1964/01/11 بحجاج وتعيين اخته المرجعة بلحول بختة مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية و القضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضدها للإشهار وذلك بسعي من النيابة. تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط
03.11.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2020/02/17 تحت رقم الفهرس 20/00312 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 490 ، مؤرخة في 2023/05/31. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/11/03 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه. التعيين حق الامتياز في حدود 6/1 من قطعة أرض ذات طابع فلاحي سيدي لخضر مساحتها 46 هكتار و 70 آر. السعر الافتتاحي: مبلغ 8.820.000 دج ثمانية ملايين وثمانمائة وعشرون ألف دينار جزائري. الإطلاع على كل دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
03.11.2025



Agence de voyage SFICIFA Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836



Co-leader provisoire de la Ligue 1

Le MCO se remet à rêver

Par Rachid B.

Même si le classement général actuel peut donner l'illusion d'un leadership qui ne sera, pourtant, que provisoire, le Mouloudia d'Oran n'a pas caché sa joie avant-hier de faire désormais partie du peloton de tête. Le succès aux dépens d'un CSC moribond a, en effet, permis au MCO de rejoindre l'Olympique d'Akbou en tête de la hiérarchie nationale en attendant la mise à jour du calendrier avec les matches en retard à disputer par les équipes engagées en compétition continentale. Le succès d'avant-hier soir face au Chabab de Constantine n'aura, toutefois, pas été facile en raison, notamment, d'une prestation quelconque en première période. Un constat que l'entraîneur espagnol du MCO Carlos Garrido dit "respecter mais pas approuver", indiquant que "l'équipe et les joueurs ont bien travaillé dans la semaine et durant la rencontre". "Un match difficile car il y avait une bonne équipe en face" fera remarquer le coach mouloudéen, qui se dit "être en mission pour essayer de professionnaliser le club et pas seulement l'équipe". Sur le terrain, c'était plutôt le Chabab de Constantine qui est entré directement dans le vif du sujet avec une première opportunité nette de scorer dès la 11ème minute de jeu par l'entremise de L'ghoul dont la tête placée finira sur la transversale de Léonard Aggoune. Sans imagination sur le plan offensif et incapables de déverrouiller le double rideau installé par Rusmir à l'entrée de la surface, les Oranais ne se montreront dangereux qu'à la faveur d'un tir dévie de Aoudjane qui s'est transformé en lob et qui a failli tromper Bouhalfaya. Le gardien du CSC avait, néanmoins, assez de temps pour reculer et capter le cuir à hauteur de la ligne de but (21'), avant



de recevoir dans la niche et sans trop d'efforts un tir à ras de terre écrasé du même Aoudjane, successif à une combinaison avec Belkheiter et Boukhol-da (30'). Le terne spectacle offert par les deux équipes ne sera, par la suite, tiré de sa monotonie que par cette action litigieuse peu avant la pause quand Aziz Moulay s'écroula à l'entrée de la surface après l'intervention de la défense adverse. Mais après s'être aidé de la VAR, l'arbitre Tahar Boudjema siffla une simulation de l'ailier mouloudéen qui n'avait même pas été touché par son vis-à-vis constantinois (41'). Mais autant les Oranais paraissent timorés et sans âme en première période, autant ils attaquent le second half avec de meilleures intentions, parvenant à faire le plus dur et ouvrir le score dix minutes plus tard. Sur une superbe passe de Boukhol-da qui a cassé les lignes adverses, Aziz Moulay, parti à la limite du hors jeu, effacera aisément Bouhalfaya avant de marquer dans le but vide (55'). La réaction du CSC ne sera pas

aussi forte que celle attendue. Un tir de Dib au-dessus de la cage mouloudéenne (67'), un coup franc du même capitaine clubiste sur lequel Rebiai mettra une tête peu puissante sans menace pour un Aggoune bien placé (73') puis un pressing assez soutenu sur la défense des Rouge et Blanc mais trop brouillon techniquement pour espérer remettre les deux équipes à égalité. "Pour moi, dès que le match est terminé je pense au prochain et entame sa préparation" se projeta Garrido pour lequel "il ne faut attendre à ce que le MCO remporte cette année la Coupe d'Afrique vu qu'il faudra tout un processus pour repartir de l'avant après des saisons de galère". Une philosophie que le commun des supporters ne partage pas forcément puisque le public mouloudéen aspire désormais à voir son équipe enchaîner par un troisième succès de rang en allant battre Rouissat chez lui à Ouargla avant d'accueillir l'Entente de Sétif pour confirmer ses ambitions de ...titre !

Compétitions africaines interclubs

Les clubs algériens fixés lundi sur leurs adversaires

Les quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs de football: le MC Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions et l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération, seront fixés lundi, sur leurs adversaires en phases de poules, à l'occasion du tirage au sort prévu à Johannesburg (Afrique du Sud). Le tirage au sort de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération débutera à 11h00 GMT (12h00, heure algérienne), suivi du tirage au sort de la Ligue des Champions à 12h00 GMT (13h00, heure algérienne). En Ligue des champions, le MCA signe sa deuxième participation de rang dans cette phase. Le "Doyen" s'est qualifié aux dépens des Camerounais de Colombe Sportive (aller : 1-1, retour : 0-0). De son côté, la JSK, de retour à la compétition, après deux années d'absence, a facilement passé l'écueil des Tunisiens de l'US Monastir (aller : 3-0, retour : 2-1). En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, vainqueur du trophée en 2023, a validé son ticket pour la phase de poules en élimi-

nant les Ivoiriens de l'Académie de FAD. Battue lors de la première disputée à Ebimpé (1-0), l'USMA s'est rachetée de fort belle manière en remportant le match retour (3-0). Le CR Belouizdad, qui retrouve cette épreuve, après avoir disputé la Ligue des champions lors des quatre dernières saisons, a passé l'écueil des Guinéens de Hafía Conakry, de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali (aller : 1-1, retour : 2-0). Les 16 clubs qualifiés seront scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de compétition, se qualifieront pour les quarts de finale. L'ancien international camerounais, Alexandre Song et la légende zambienne, Christopher Katongo, participeront en tant qu'assistants au tirage au sort de cette phase de groupes. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre courant. La 1re journée se jouera les 21, 22 et 23 novembre, suivie une semaine plus tard par la deuxième journée (28, 29 et 30 novembre). La reprise est prévue en janvier 2026.

Les 16 clubs qualifiés pour la phase de groupes de la Ligue des champions :

MC Alger (Algérie), JS Kabylie (Algérie), Al-Ahly SC (Egypte), Al-Hilal (Soudan), AS FAR Rabat (Maroc), ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Petro de Luanda (Angola), Power Dynamos (Zambie), Rivers United (Nigeria), Simba SC (Tanzanie), Stade Malien (Mali), Saint-Eloi Lupopo (RD Congo), Young Africans (Tanzanie), Pyramids FC (Egypte) et RS Berkane (Maroc)

Les 16 clubs qualifiés pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération :

USM Alger (Algérie), CR Belouizdad (Algérie), Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), WA Casablanca (Maroc), Kaizer Chiefs (Afrique du Sud), Stellenbosch (Afrique du Sud), Azam (Tanzanie), Singida Black Stars (Tanzanie), ZESCO United (Zambie), Maniema Union (RD Congo), San Pedro (Côte d'Ivoire), OC Safi (Maroc), Nairobi United (Kenya), AS Otoho (Congo) et Djoliba (Mali).

Très en vue en Saudi Pro League

EN: Aouar règle la mire

Dans un championnat qui compte de nombreuses stars planétaires, dont le célèbre Cristiano Ronaldo, le milieu de terrain international Houssem Aouar carbure à plein régime depuis l'entame de la saison en cours, ce qui augure d'un retour rapide en EN où il n'a toujours pas (vraiment) convaincu. Alors qu'il demeure l'un des meilleurs, sinon le plus performant élément d'Al Ittihad, Houssem Aouar ne fait, en effet, pas l'unanimité auprès du public du populaire club de Djeddah qui le tance (presque) à la moindre occasion. Tout l'inverse de son "expérience" en sélection nationale où ses prestations ne sont pas encore à la hauteur de sa renommée, encore moins de son talent. Les chiffres ne disent, certes, pas tout en football, mais mentent rarement. Preuve en est: Depuis la CAN 2024 en Côte d'Ivoire, l'ancien Bleu a pris part à 8 rencontres seulement sur les 17 disputées par la sélection nationale, s'asseyant sur le banc à une seule reprise, lors de la seule défaite de l'EN sous Petkovic en éliminatoires de la Coupe du monde 2026, face à la Guinée au stade Nelson Mandela. Titulaire face à l'Afrique du Sud (3-3) lors du tournoi amical FIFA Séries d'Alger, puis lors de chacune des sept rencontres suivantes auxquelles il a participé, l'ancien Lyonnais n'a été remplaçant qu'une fois : c'était lors de la parité vierge face à la même Guinée, au stade Mohamed V de Casablanca, au Maroc. Et si sa participation à la qualification de l'EN à la CAN 2025 reste modérée puisqu'il n'a disputé que la moitié des six rencontres, sa trace dans la campagne victorieuse pour le Mondial 2026 demeure tout aussi peu visible avec seulement quatre matches sur le terrain sur les dix que comptent ces éliminatoires. Dans le détail, Aouar compte 554 minutes seulement sur les 1530 disputées ces 17 derniers mois par les autres Verts pour un bilan offensif de 3 buts seulement. En club, le natif de la Cité des Gones cumule déjà 726 minutes en 9 rencontres pour 4 buts marqués en deux mois seulement ! Son influence sur le jeu de l'EN n'a, de plus, rien à voir avec ce qu'il a montré du temps de sa splendeur lyonnaise ou depuis qu'il a rejoint la Saudi Pro League. Sa présence parmi le groupe des 26 au Maroc n'est, de fait, nullement acquise vu l'abondance de talents dans l'entourage de l'EN alors que, paradoxalement, aucun des titulaires du milieu de terrain chez les Verts ne l'égale en talent pur ou en expérience du haut niveau, excepté peut-être Ismaël Bennacer quand il était à son prime au Milan AC.

Rachid B.

MCSaïda

Un état des lieux inquiétant...

On a l'impression que les dirigeants actuels du Mouloudia n'ont pas retenu les leçons du passé. Aujourd'hui même les plus crédules ont fini par se lasser par les paroles mielleuses des dirigeants et qui ne ratent aucune occasion pour communiquer au "Correspondant du Coin" que le MCSaïda accèdera cette année en Ligue Une...alors qu'au vu de ce qui se passe actuellement cette accession semble s'éloigner de plus en plus. L'équipe dirigeante de Belhezil vient de liquider son entraîneur pour être remplacée par un certain Rahim qui lui aussi vient d'être remercié suite à un coup de fil téléphonique. A rien comprendre comme dirait l'autre. Une situation qui met en colère les fans du Mouloudia. Avec des embûches de taille - manque de finances - joueurs médiocres et une mauvaise conception de gestion. Voilà comment est devenu le Mouloudia de Saïda. Alors le MCS est-il orphelin de ses hommes? Telle est la question que se posent les amoureux de la Mouloudia - vitrine de toute une Wilaya. Quoiqu'il en soit, actuellement au sein du Mouloudia de Saïda dont "Certains Dirigeants" l'utilisent comme un tremplin pour se faire une virginité et se rapprocher des Officiels - il y a une Guerre de Clans. C'est l'impression de tout un Chacun ici à Saïda et l'histoire retiendra cette donnée.

OULD OGBAN

71e anniversaire
du déclenchement
de la Révolution
Ouverture à Ouled Djellal
de la manifestation
"Valise du cinéma
révolutionnaire algérien"



La manifestation culturelle et artistique "Valise du cinéma révolutionnaire algérien" s'est ouverte mercredi avec la projection du film "Patrouille à l'Est" du défunt réalisateur Amar Laskri sur la place attenante au siège de la wilaya d'Ouled Djellal à l'occasion du 71ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Le spectacle a été suivi par une assistance nombreuse que le film a plongé dans l'ambition épique des années du combat armé pour le recouvrement de l'indépendance nationale.

Ce long métrage de deux heures et 12 minutes, produit en 1971, focalise sur le haut sens du sacrifice et la détermination des héros moudjahidines de l'Armée de libération nationale.

A la fin du spectacle, le directeur local de la culture et des arts, Mounir Aïssouk, a indiqué que la manifestation verra simultanément à la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale la projection de plusieurs films sur la Révolution algérienne à travers les communes de la wilaya, relevant que les valeurs de cette révolution devenue emblématique du combat et de la résistance pour l'indépendance "doivent être enracinées chez les jeunes".

Plusieurs films dont "Le vent des Aurès" (Rih el-Aouras, 1966) du défunt réalisateur Mohamed Lakhdar-Hamina et "La bataille d'Alger" (1966) du réalisateur italien Gillo Pontecorvo seront ainsi présentés, selon la même source.

La manifestation culturelle et artistique "Valise du cinéma révolutionnaire algérien" qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain est organisée à l'initiative de la direction locale de la culture et des arts sous l'égide du wali, Abderrahmane Dehimi.



Le Festival sera à la hauteur des attentes des cinéphiles

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné que le Festival international du film arabe d'Oran, dont la 13e édition a été inaugurée jeudi, sera à la hauteur des attentes des amateurs de cinéma.

Dans un message vidéo marquant l'ouverture officielle du festival, la ministre a déclaré : "Je suis convaincue que ce festival sera à la hauteur des attentes des passionnés du septième art. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés et nous avons confiance dans les compétences engagées pour sa réussite. Nous croyons que ce festival n'est pas seulement un événement de divertissement, mais un espace de conscience de notre identité culturelle, où nous célébrons le cinéma arabe et ses grandes figures".

Mme Bendouda a ajouté

qu'"Oran, ville d'art, d'histoire et d'âme, restera toujours au cœur de la scène culturelle algérienne et arabe". Elle a également souligné que cette édition coïncide avec l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, qui a offert au monde des leçons de dignité et de liberté, et qui inspire aujourd'hui encore l'esprit de résistance, notamment en Palestine et dans toute lutte pour le droit, la liberté et l'humanité. La ministre a insisté sur le fait que "le festival ouvre cette année ses fenêtres sur la Palestine, symbole de résistance et de mémoire vivante de la liberté dans le cœur de chaque Arabe et de tout intellectuel imprégné des valeurs humanistes".

Elle a rappelé que le cinéma continue de jouer le rôle pour lequel il a été créé : "refaçonner le monde et la réalité, porter un messa-

ge humain noble, et donner voix et image aux causes justes lorsque ce message est sincère, bon et beau".

De son côté, le Secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil El Aidani, a déclaré que "ce festival constitue un rendez-vous culturel majeur, qui s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant à développer le secteur cinématographique, à promouvoir l'industrie du film et à mettre en lumière la créativité du cinéma arabe auprès du public algérien en général et oranais en particulier". Pour sa part, le commissaire du festival, Abdelkader Djeriou, a salué les valeurs humanistes portées par le cinéma, rendant hommage à tous ceux qui créent des films avec passion.

La cérémonie d'ouverture de cette 13e édition, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, a été mar-

quée par des hommages rendus à l'acteur syrien Ghassan Massoud, à la star égyptienne Nadia El Joundy et au réalisateur algérien Rachid Bouchareb.

Pour rappel, cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 5 novembre prochain, regroupe 63 films, dont 34 en compétition officielle répartis entre longs et courts métrages de fiction et documentaires de long métrage, jugés par des jurys composés de grandes figures du cinéma. Le programme de cette édition, organisée avec le soutien de la wilaya d'Oran, comprend également plusieurs rubriques : "Cinéma de Novembre", "Environnement", "Oran au cœur de l'Afrique", "La Palestine pour toujours", "Le Tapis rouge", "Panorama du cinéma algérien" et "Temps de la famille", ainsi qu'un hommage spécial au réalisateur disparu Farouk Beloufa.

34 films en compétition

Trente-quatre œuvres cinématographiques sont en lice dans le cadre de la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran qui s'ouvrira demain jeudi dans la capitale de l'ouest algérien, ont indiqué les organisateurs.

Dans la catégorie des longs métrages de fiction, dix films issus de la Jordanie, du Sultanat d'Oman, de la Syrie, ainsi que plusieurs coproductions entre des pays arabes, européens, africains et américains seront projetés.

L'Algérie y participera avec le film "Pour une poignée de sable" du réalisateur Nadir Ioulain. Concernant la catégorie des courts métrages de fiction, 14 films provenant du Liban, de la Jordanie, de la Tunisie, de l'Egypte, de la Syrie, de l'Arabie saoudite, du Yémen, de Bahreïn, du Qatar, de la



Palestine et de l'Irak sont en compétition.

L'Algérie sera représentée par deux films : " Sakina " du réalisateur Adnane Abed et " Résultat positif " de Nidhal Mellouhi. La catégorie des documentaires comprendra 10 films en provenance de l'Egypte, de la Syrie, de la Tunisie, du Soudan, de l'Irak et de l'Algérie qui participera avec



" Ecran colonial " de Salim Aggar et " El-Anab " de Abdallah Kada. Deux coproductions internationales sur la guerre à Ghaza (Palestine) seront également projetées.

Les compétitions débiteront, vendredi soir, et les œuvres seront évaluées par des jurys composés de spécialistes du 7e art issus de divers pays arabes. A



noter que cette 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran, prévue jusqu'au 5 novembre prochain, propose au total 63 films, dont plusieurs hors compétition, répartis dans différentes rubriques : " Cinéma de Novembre ", " La Palestine pour toujours ", " Environnement ", " Tapis rouge ", " Oran au cœur de l'Afrique " et " Temps de famille ".

Début du Festival de la musique et de la chanson targuies

La 9e édition du Festival de la musique et de la chanson targuies a débuté mardi-soir dans la wilaya d'Illizi, dans une ambiance festive marquée de riches spectacles artistiques en présence d'un public mélomane de ce genre lyrique ancestral.

Dans une allocution d'ouverture du Festival qui coïncide avec les célébrations du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, la représentante du ministère de la Culture et des arts, Soumaya Hechifa a rendu hommage aux artistes excellant dans le Tindi et à la mémoire des défunts artistes ayant consacré leur vie à la préservation et la promotion de cet art authentique.

"La musique et la chanson de l'art du Tindi constituent désor-

mais un symbole de la diversité culturelle algérienne et une tribune ouverte, pour le monde, sur le riche legs immatériel algérien, grâce aux efforts des artistes et créateurs s'étant employés à préserver l'authenticité de cet art, à le développer dans un esprit contemporain sans porter atteinte à son essence", a-t-elle dit.

Intervenant au nom du commissaire du Festival, M. Tahar Ahad s'est félicité du retour de ce Festival après trois années d'absence, saluant, par l'occasion, les efforts des divers acteurs ayant contribué à sa relance.

Il a, à ce titre, ajouté que cette manifestation constitue un espace culturel idoine pour les jeunes talents artistiques et un carrefour des mélomanes et des passionnés de cet art targui, ainsi qu'une occasion pour les

chercheurs d'approfondir leurs études de sa portée sémantique et ses significations artistiques. L'art du Tindi, a soutenu l'intervenant, symbolise, en paroles et danses, des dimensions spirituelles et esthétiques exprimant la pureté de l'esprit de la société targuie, avant d'ajouter que "cette édition culturelle est riche en belles mélodies, voix et des pans d'un patrimoine ancestral authentique".

Initiée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation culturelle sera animée par des artistes amateurs issus des wilayas d'Illizi, Tamarrasset et Djanet, qui auront à se mesurer dans divers genres lyriques targuis aux objectifs de préservation du patrimoine immatériel authentique, ont indiqué les organisateurs.



Le programme de ce Festival qui s'étalera au 1er novembre prévoit également une panoplie d'activités artistiques, dont des soirées musicales et folkloriques, en sus d'une journée d'étude sur le patrimoine Tindi regroupant des chercheurs et concernés par le volet culturel.

Abandonnée par son bateau de croisière

Une femme de 80 ans meurt sur une île au large de l'Australie

La victime participait à une randonnée sur Lizard Island, un lieu réputé pour la richesse de ses paysages entourés de récifs coralliens. Selon les informations de la BBC, l'octogénaire se serait arrêtée en chemin pour se reposer et son groupe a continué de marcher sans elle.

ABC Australie indique que le bateau de croisière a ensuite levé l'ancre entre 18 heures et 19 heures au coucher du soleil. Ce n'est qu'au cours de la nuit que la disparition de la passagère a été remarquée par l'équipage. Les services de secours ont été prévenus peu avant minuit.

Un hélicoptère a rapidement pu se rendre sur Lizard Island mais ses recherches sont restées infructueuses. Une équipe de sept personnes s'est rendue dans une embarcation sur l'île pour poursuivre les recherches avec des lampes. Le corps de la victime, sans vie, a finalement été retrouvé vers 9h30 le dimanche.

"UN MANQUE D'ATTENTION ET DE BON SENS"

La fille de la victime a déclaré ce jeudi que sa famille était "choquée et attristée que le Coral Adventurer ait quitté Lizard Island après une excursion organisée sans ma mère (...) du peu que l'on nous a dit, il semble qu'il y

ait eu un manque d'attention et de bon sens", peut-on lire dans le Guardian. .

"D'après les informations fournies par la police, il faisait très chaud ce jour-là, et maman s'est sentie mal pendant l'ascension d'une côte. On lui a demandé de redescendre sans être accompagnée", a ajouté sa fille qui décrit Suzanne Rees comme une femme en bonne santé qui pratiquait la randonnée en club. Dans un communiqué de presse cité par ABC Australie, Mark Fifield, patron de la société Coral Expeditions a partagé ses condoléances. "Nos équipes ont été en contact avec la famille de cette femme et nous allons leur apporter toute l'aide qu'il nous sera possible pour les aider à surmonter cette épreuve". Le dirigeant a indiqué travailler en parfaite collaboration avec les autorités locales.

L'AMSA (Australian Maritime Safety Authority), l'agence compétente pour mener les investigations a expliqué par la voix d'un porte-parole "attendre que le bateau n'arrive à Darwin".

"L'AMSA travaille en lien avec les autorités compétentes et prend très au sérieux la sécurité des passagers et des équipages à bord des bateaux commerciaux". Des policiers cités par ABC Australie qui travaillent en soutien à

l'AMSA expliquent que l'hypothèse privilégiée est celle de l'accident.

UN ÉVÉNEMENT QUALIFIÉ DE TRÈS RARE

Les enquêteurs attendent les conclusions du médecin légiste pour déterminer les causes de la mort de la croisiériste. Selon le site internet de la compagnie, le Coral Adventurer peut accueillir jusqu'à 120 passagers et 46 membres d'équipage. Il a été spécialement conçu pour accéder aux zones reculées de la côte australienne et est équipé de "tenders", de petits bateaux utilisés pour emmener les passagers en excursion à la journée.

"Des incidents comme celui-là sont rares. Les bateaux de croisière disposent de systèmes d'enregistrements de passagers qui embarquent et débarquent", a expliqué à la BBC, Harriet Mallinson, responsable de la revue spécialisée Sailawaze. "Disparaître à terre ou alors que l'on s'apprête à remonter à bord est invisable", a-t-elle poursuivi. Les organisateurs de croisières prennent ces procédures très au sérieux et usent des nouvelles technologies pour se prémunir de ce genre d'incidents", a ajouté la journaliste.

Une découverte exceptionnelle

Un lynx ibérique blanc photographié pour la première fois en pleine nature

"Le fantôme blanc de la forêt." C'est ainsi que le photographe animalier amateur Ángel Hidalgo décrit sa découverte exceptionnelle, dans un entretien avec le média local Ahora Jaén. L'Espagnol a aperçu un très rare lynx ibérique blanc en visionnant les images capturées par sa caméra de surveillance animale. Celle-ci était installée au cœur des montagnes de la province de Jaén, dans le sud de l'Espagne. L'animal filmé par sa caméra présente un leucisme, une anomalie héréditaire (une "erreur" génétique) qui provoque une fourrure blanche ou très pâle. L'animal manque donc partiellement de pigment (de coloration) dans la peau. Il ne s'agit cependant pas d'un albinisme, car ses yeux conservent une couleur normale. "Je n'y ai pas cru tout de suite", raconte le photographe de 29 ans. "J'ai dû regarder les images plusieurs fois avant de réaliser que c'était bien réel." Ángel Hidalgo explique qu'il place depuis des pièges photographiques depuis des années dans l'espoir d'observer des espèces rares, "mais c'est la première fois que la nature me récompense avec quelque chose d'aussi unique", confie-t-il.



Cette découverte exceptionnelle montre que les programmes de sauvegarde du lynx ibérique en Espagne et au Portugal portent leurs fruits. En 2011, l'espèce était presque éteinte, avant que ne commencent les réintroductions dans la nature. Selon le média local Ahora Jaén, cette découverte unique a eu lieu le 22 octobre. L'emplacement exact où a été observé l'animal reste secret, afin de le protéger. On sait qu'il s'agit d'un lynx sauvage, car, contrairement aux individus réintroduits, il ne porte pas de collier émetteur, qui servent à suivre leurs déplacements. Malgré tous les efforts des gouvernements espagnol et portugais pour protéger le lynx, l'espèce est toujours considérée

comme "vulnérable", selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le ministère espagnol de l'Environnement estime qu'en 2023, il y avait environ 2.000 lynx ibériques, répartis entre l'Espagne et le Portugal. Ce félin ne vit que dans cette région et joue un rôle essentiel dans la nature et la chaîne alimentaire, car il chasse principalement les lapins, sa principale source de nourriture. Si cette espèce venait à disparaître, la population de lapins exploserait, bouleversant tout l'équilibre écologique de la zone.

Inde

Un homme abattu après avoir pris dix-neuf personnes en otage, dont dix-sept enfants

Jeudi 30 octobre, la panique a gagné Mumbai en Inde après qu'un homme a pris en otage dix-neuf personnes, dont dix-sept enfants, à l'intérieur d'un appartement. L'assaillant, Rohit Arya, a été mortellement blessé à la poitrine lors d'un échange de tirs avec la police. L'un des adultes pris en otage a été conduit à l'hôpital, rapporte The Times of India. Dans un communiqué, les autorités ont précisé que tous les enfants avaient été libérés sains et saufs. Selon les premiers éléments rapportés par la presse locale, Rohit Arya avait diffusé une vidéo dans laquelle il affirmait vouloir parler à certaines personnes, sans les identifier, et menaçait de « tout incendier » et de se suicider si ses demandes n'étaient pas entendues. Il affirmait ne pas être un terroriste et disait vouloir poser de « simples questions morales et éthiques ».

L'intervention s'est achevée au bout d'une heure lorsque les forces de l'ordre ont réussi à pénétrer dans le logement. La police a saisi sur place une carabine à air comprimé et des produits chimiques. La prise d'otages pourrait être liée à un différend professionnel ou à des salaires impayés. Les enfants, âgés de 13 à 17 ans, étaient venus participer à une audition pour un tournage publicitaire.

Panique dans les airs

Un avion chute subitement, 15 passagers blessés

Un vol régulier reliant Cancún (Mexique) à Newark (New Jersey) s'est transformé en véritable cauchemar pour les passagers à bord d'un Airbus A320 de la compagnie JetBlue. L'avion a soudainement perdu 5.000 mètres d'altitude en à peine six minutes, obligeant à un atterrissage d'urgence en Floride et faisant au moins 15 blessés parmi les passagers.

D'après les données du site Flightradar24, le vol se déroulait normalement jusqu'à 18h59 ce jeudi, lorsque l'avion atteignait 35.000 pieds (10.668 mètres). Six minutes plus tard, à 19h05, l'altitude avait chuté à 18.125 pieds (5.524 mètres), soit une perte de plus de 5.100 mètres d'altitude.

Les pilotes ont réagi sans tarder, ajustant leur trajectoire pour effectuer un atterrissage d'urgence à l'aéroport le plus proche, à savoir celui de Tampa, en Floride, précise CNN.

"Nous avons au moins trois blessés. Il semble qu'une personne ait une blessure à la tête", a indiqué le commandant de bord au service compétent.

Au sol, le personnel médical est intervenu rapidement. Entre 15 et 20 personnes ont été examinées, et au moins 15 d'entre elles ont été transportées vers des hôpitaux voisins pour diverses blessures.

La raison de cette chute soudaine reste un mystère. La FAA, l'agence gouvernementale chargée de la réglementation et de la supervision de l'aviation civile aux États-Unis, a indiqué qu'elle enquêtait sur ce qu'elle qualifie de "problème de commande de l'appareil". De son côté, JetBlue a immédiatement retiré l'Airbus A320 du service pour une inspection complète, précisant que la sécurité des passagers et de l'équipage demeure sa priorité absolue.

Bien que l'incident soit survenu peu après le passage d'un front froid accompagné de rafales et de pluie sur la Floride, il n'est pas encore clair si la météo a joué un rôle dans cet incident aérien.

Inde

Un passager arrêté avec deux petits singes dans sa valise

Les douanes indiennes ont arrêté un passager à l'aéroport de Bombay après avoir découvert deux gibbons argentés, des petits singes originaires d'Indonésie, cachés dans son bagage en soute. Lorsqu'elles ont ouvert sa valise, l'un des deux primates était déjà mort.

Une vidéo publiée par les douanes montre le gibbon survivant, enveloppé dans un vêtement, blotti dans les bras d'un agent, poussant de petits cris.

Les douanes ont indiqué que le passager, en provenance de Malaisie après avoir transité par la Thaïlande, avait reçu ces deux gibbons d'une organisation criminelle spécialisée dans le trafic d'animaux sauvages, afin de les livrer en Inde.

Il a été arrêté jeudi par les douanes qui agissaient sur la base de « renseignements spécifiques ». « Une fouille de ses bagages enregistrés, une valise à roulettes, a conduit à la découverte et à la saisie de deux gibbons cendrés, un vivant et un mort, dissimulés dans un panier, » ont indiqué les services des douanes.

Traffic, une ONG qui surveille le commerce de la faune et de la flore sauvages, s'est inquiétée en juin d'une hausse « très inquiétante » du trafic d'animaux exotiques.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Bienvenue au pays de Noël
16h00 Le cadeau secret de Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h50 Petits plats en équilibre
21h10 Un meurtre (presque) parfait
22h00 Un meurtre (presque) parfait
23h00 Eurodreams
23h05 New York Unité Spéciale
23h50 New York Unité Spéciale
01h40 Programmes de la nuit



3

07h31 Hot Ones
08h10 Limonov, la ballade
10h19 L'hebd'Hollywood
10h32 Cash Out
12h00 La boîte à questions
12h06 En aparté
12h39 Clique
13h33 Le Panache
15h04 Têtâtête(s)
15h19 5 septembre
16h53 The Apprentice
18h53 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h34 Clique
20h33 En aparté
21h09 Les Sentinelles
21h55 The Narrow Road
22h42 Clique
23h36 Maria
00h31 Gladiator II
02h55 L'hebd'Hollywood
03h09 Le Club
03h47 La cascade
04h12 Le Club
04h47 Le Club



11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
14h20 Candice Renoir
15h20 Candice Renoir
16h20 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
20h00 Tout le sport
20h10 Mag Ligue 1
20h15 Météo régionale
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Le Parfum vert
22h50 Journal Météo Climat
23h00 Le Goncourt des détenus
00h15 Journal Météo Climat
00h20 Grantchester
01h05 Grantchester
01h55 Des racines et des ailes



06h20 Scènes de ménages
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
22h20 L'amour est dans le pré
23h05 L'amour vu du pré
00h25 Enquête exclusive
01h50 Enquête exclusive
03h00 Programmes de la nuit

10h50 Irlande, l'homme qui écoute les oiseaux
11h40 Mondes sauvages
13h00 Microbrasseries belges : le goût du défi
13h35 Un beau jour
15h20 Les maîtres des abeilles
15h50 Les super-prédateurs des mers
16h35 Méduses : Les souverains des océans
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h27 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Tombstone
23h00 Grand Marin
00h40 Concert d'orgue d'Iveta Apkalna : Les 140 ans de l'orgue de la cathédrale de Riga
01h50 Home
04h10 Brésil, sur la piste des jaguars

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

21h10

LE PARFUM VERT



Martin (Vincent Lacoste), comédien talentueux mais discret au sein de la troupe, assiste impuissant à un drame qui va bouleverser sa vie : en pleine représentation, l'un de ses partenaires, une figure respectée de la Comédie-Française, s'effondre sur scène, victime d'un empoisonnement aussi mystérieux que spectaculaire. Témoin direct de ce meurtre, Martin se retrouve malgré lui au cœur d'une enquête où les indices sont rares et les suspects, nombreux. Mais les ennuis ne font que commencer.
Acteur: Sandrine Kiberlain (Claire Mayer), Vincent Lacoste (Martin Rémi), Rüdiger Vogler (Hartz), Léonie Simaga (Louise).

2

21h10

DES VIVANTS



Le 13 novembre 2015 à Paris, au Bataclan, Marie et Arnaud, Caroline, Sébastien, Grégory, Stéphane et David ont été pris en otages par deux terroristes dans un étroit couloir du premier étage de la salle de concert, entre 21h59 et 00h18. Libérés par l'assaut de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), ils en sortent vivants, mais dévastés. Quelques jours plus tard, Stéphane cherche à revoir les rescapés du couloir. Il arrive à contacter David, un jeune chilien, et Arnaud, graphiste.
Acteur: Benjamin Lavemhe (Arnaud), Alix Poisson (Marie), Antoine Reinartz (Grégory), Félix Moati (Sébastien), Anne Stefens (Caroline).



21h24

UN MEURTRE (PRESQUE) PARFAIT



La spécialité de Laure Mondo, c'est le crime ; c'est ce qui lui a permis de devenir une romancière célèbre dans le monde entier, la digne héritière d'Agatha Christie. Laure a une intelligence acérée et une vision assez noire de l'âme humaine. Tout le contraire de Pica, son assistante, qui se plie en quatre pour satisfaire sa fantasque patronne. Ce duo mal assorti mais complémentaire va être confronté à sa première enquête.
Acteur: Claire Keim (Laure Mondo), Clémence Lassalas (Pica), Marie-Anne Chazel (Marianne Cayatte), Lionel Astier (Joseph Mondoloni)
Réalisateur: Christophe Douchand



Ghaza

L'entité sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu



L'armée de l'occupation sioniste a mené dimanche des opérations de démolition visant des habitations de citoyens dans la ville de Ghaza et à Khan Younes, malgré l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 11 octobre dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus de deux ans d'agression génocidaire sioniste. Selon l'agence de presse Wafa, les forces de l'occupation continuent de tirer à l'est de la ville de Ghaza et poursuivent la démolition de maisons de citoyens dans les quartiers de Zeitoun et de Shuja'iyya. A l'est de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, l'occupation poursuit ses bombardements d'artillerie et ses tirs d'armes à feu. Les avions de guerre de l'occupation ont également lancé 3 raids aériens sur la ville de Rafah, dans le sud de l'enclave. Depuis le début de l'agression génocidaire sioniste le 7 octobre 2023, le nombre de martyrs dans la bande de Ghaza est passé à 68 858, dont la majorité sont des enfants et des femmes, et le nombre de blessés a atteint 170 664. Et depuis l'accord de cessez-le-feu du 11 octobre, le bilan des martyrs s'élève à 226 à Ghaza.

Palestiniens déplacés de force

L'UNRWA affirme gérer plus de 70 abris

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a affirmé dimanche qu'elle gère plus de 70 abris, où vivent des dizaines de milliers de Palestiniens déplacés de force dans la bande de Ghaza, ravagée par plus de deux ans d'agression génocidaire sioniste. "Il y a des destructions massives dans toute la bande de Ghaza, des structures instables et des munitions non explosées", a écrit l'UNRWA dans un message sur les réseaux sociaux. Et de poursuivre: "L'UNRWA gère actuellement plus de 70 abris, où vivent des dizaines de milliers de personnes déplacées de force". "Nos équipes continuent de travailler sans relâche pour maintenir le fonctionnement des abris et aider les enfants à continuer d'apprendre et de jouer", a-t-elle fait savoir. Vendredi dernier, l'UNRWA avait affirmé qu'elle continuait d'assurer son rôle humanitaire essentiel dans la bande de Ghaza, en dépit des restrictions imposées par l'entité sioniste, en violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre. Elle avait aussi précisé que "plus de 12.000 employés de l'agence à Ghaza continuent de travailler chaque jour dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'aide humanitaire", soulignant que "chaque cours dispensé, chaque consultation médicale et chaque distribution d'eau témoignent de la détermination de son personnel à remplir sa mission malgré les difficultés".

Conseil de sécurité

Refus catégorique du Polisario de la marocanité du Sahara

Par Nadira FOUAD

Le Front Polisario vient de réagir en déclarant ne pas participer à aucun processus ou négociation politique basé sur des propositions, quelle que soit leur origine, qui visent à "légitimer" l'occupation militaire illégale du Sahara occidental par le Maroc et à priver le peuple sahraoui de son droit inaliénable, non négociable et imprescriptible à l'autodétermination et à la souveraineté sur son pays d'origine. En effet et réagissant à la résolution 2797 (2025), du Conseil de sécurité le 31 octobre 2025 par laquelle il a décidé de prolonger le mandat de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026, le Front Polisario a rendu public une déclaration que le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2795 (2025) par laquelle il a décidé de prolonger le mandat de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026. La prolongation du mandat MINUR-

SO témoigne aujourd'hui de l'engagement continu du Conseil de sécurité en faveur d'une solution juste et durable, conformément à ses résolutions pertinentes sur le Sahara occidental. Dans sa résolution, le Conseil de sécurité rappelle et réaffirme toutes ses résolutions précédentes sur le Sahara occidental et réaffirme son engagement à aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conforme aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies, qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il appelle également les deux parties à s'engager dans les discussions sans conditions préalables et laisse la porte ouverte pour discuter de toutes les propositions devant soutenir une solution finale mutuellement acceptable. La pleine reconnaissance du Conseil de sécurité que le conflit ne peut être résolu sans le peuple sahraoui et sans l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination est une réponse claire aux tentatives du Maroc, l'État occupant, qui, avec un fort soutien de certaines puissances, a cher-

ché à faire adopter au Conseil une résolution qui réglerait définitivement le conflit en faveur de sa position expansionniste d'ici quelques mois. Partant de ce principe, le Front Polisario a toutefois pris note de certains éléments contenus dans la résolution, qui constituent un écart très dangereux et sans précédent par rapport à la base sur laquelle le Conseil de sécurité s'est adressé au Sahara occidental conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Ils violent également le statut international du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, sapent les fondements du processus de paix de l'ONU dans le Sahara occidental et contrecarrent les efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel. Côté américain, un "un accord de paix" pourrait être trouvé selon le président américain Donald Trump, et ce après le soutien exprimé par le conseil de sécurité de l'ONU, vendredi dernier, son soutien au plan marocain d'autonomie du Sahara Occidentale. Donald Trump estime qu'elle est la solution la plus réalisable pour ce territoire.

Massacres sionistes perpétrés contre les Palestiniens

Le manque de réaction dans le monde dénoncé



La rapporteure spéciale de l'ONU sur la violence à l'encontre des femmes et des filles, Reem Alsalem, a critiqué l'indifférence du monde face aux massacres sionistes ciblant les Palestiniennes et à la souffrance qu'elles endurent. "Les massacres perpétrés contre des milliers de femmes et de

filles palestiniennes, et la souffrance effroyable qu'elles subissent, sont la preuve que le monde n'accorde plus aucune attention à ce qui se passe dans les conflits et les crises", a dénoncé Mme Alsalem lors d'une conférence tenue jeudi au siège de l'ONU. L'ampleur de la brutalité sioniste à Ghaza "dépasse les cadres

juridiques existants, rendant les concepts et outils légaux actuels impuissants face à l'horreur vécue par les Palestiniens", a-t-elle déploré. De son côté, la rapporteure spéciale de l'ONU sur les droits de l'Homme en Palestine, Francesca Albanese, a dénoncé l'incapacité de l'ONU à protéger les civils et à garantir la paix. "Les sacrifices palestiniens révèlent l'échec de la communauté internationale à tenir les promesses inscrites dans la Charte des Nations unies", a-t-elle souligné, ajoutant que "l'ONU se trouve dans une situation critique et ne peut assurer la paix et la stabilité". Mme Albanese a également critiqué les Etats membres de l'ONU pour leur incapacité à prévenir une éventuelle campagne de violence de masse, appelant à tenir "responsables" les dirigeants des pays ayant transféré des armes à l'entité sioniste.

Attaque à l'arme blanche dans un train en Angleterre

Au moins dix blessés dont neuf graves

La police britannique cherche à identifier dimanche les motifs de l'attaque à l'arme blanche qui a fait au moins 10 blessés dont neuf graves dans un train en direction de Londres, dans l'est de l'Angleterre. Deux personnes ont été interpellées. Voici les principaux éléments connus à ce stade. L'attaque s'est produite dans un train parti à 18h25 (locales et GMT) de Doncaster dans le nord de l'Angleterre vers la gare londonienne de King's Cross. La police a été alertée d'un incident à bord vers 19h40, et est intervenue en gare de Huntingdon, située près

de la ville universitaire de Cambridge, à environ 120 kilomètres au nord de la capitale. La British Transport Police a indiqué que des agents de la police locale sont alors «montés à bord du train et ont arrêté deux personnes qui ont été placées en détention». Dix personnes ont été transportées à l'hôpital, dont neuf dans un état très grave, a-t-elle précisé. Un passager cité par Sky News a rapporté avoir vu, une fois le train arrêté, des policiers faire usage de leur pistolet à impulsion électrique sur le quai pour maîtriser un homme armé d'un grand couteau. Le Premier ministre



Keir Starmer a rapidement qualifié sur X l'incident d'«extrêmement préoccupant».